

Philosophie et critiques
contemporaines de la culture

Master Recherche et Professionnalisant

ARTS & SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
de l'Université de Paris VIII

Sous la responsabilité de
Bertrand OGILVIE

2016-2017



UNIVERSITE DE PARIS 8 VINCENNES A SAINT-DENIS
UFR ARTS, PHILOSOPHIE ET ESTHÉTIQUE
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

2, rue de la Liberté 93526 F–Saint-Denis cedex 02 - tél (33) 1 49 40 66 13 - fax (33) 1 48 21 04 46
Courrier électronique : logos@univ-paris8.fr - Site internet : www.artweb.univ-paris8.fr

Sommaire

Présentation et organisation du département	5
Histoire et Orientation philosophique de la mention de Master	6
Inscriptions	9
Organisation de la mention de Master	
Équipe de formation.....	12
Pilotage du master.....	12
Soutiens individualisés et bourses d'études.....	13
Cursus de la mention de Master	
Parcours de la mention de Master.....	14
Cursus du Parcours 'Philosophie et critiques contemporaines des arts et de la culture'.....	15
Cursus du Parcours 'Philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridiques et politiques'...16	
Cursus du Parcours 'Arts, Littératures, Philosophie dans l'Espace Caraïbe'.....	17
Contrôle et validation des connaissances.....	19
Délivrance du diplôme de master.....	19
Cursus en codiplomation ou en double diplomation de la mention de Master	
Mention « MA Contemporary European Philosophy » (Kingston de Londres).....	20
Parcours d'études binationales de l'Université Franco-Allemande en partenariat international avec le Master « Praxisorientierte Kulturphilosophie » de l'Université de Stuttgart.....	22
Mention de Master délivrée en partenariat international avec l'Université en Sciences Humaines de Russie de Moscou avec le soutien du Collège Universitaire Français de Moscou.....	25
Mention de Master délivrée en partenariat international avec l'Université de l'Amitié entre les peuples de la Fédération de Russie.....	26
Mention de Master délivrée en partenariat international avec l'Université UNIVALLE de Cali...27	
Mutualisations d'enseignements et autres coopérations nationales et internationales	29
Description détaillée du cursus de la mention de Master (année 2015-2016)	
Tableau récapitulatif des cursus de Master.....	31
Parcours Philosophie et critiques contemporaines des arts et de la culture.....	32
Parcours Philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridiques et politiques.....	37
Descriptifs des cours	39
Stages	74

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Fondé en 1969 dans le cadre du Centre Universitaire Expérimental de Vincennes par Michel Foucault, le département Philosophie de Paris VIII s'est depuis lors inscrit, par ses recherches, et à tous les niveaux de ses enseignements, dans une triple orientation :

- 1) Interrogation des formes et des frontières de la politique,
- 2) Étude des modalités de constitution de l'esthétique comme domaine de pensée,
- 3) Critique des circulations entre discours savants et profanes sous la détermination des divers champs de la pratique humaine.

Comme nous l'ont montré François Chatelet, Gilles Deleuze, Jean-François Lyotard ou Jacques Rancière qui ont enseigné dans notre département, il ne saurait y avoir de travail de l'histoire de la philosophie sans que celle-ci engage une pensée du présent ; mais il ne saurait non plus y avoir de pensée critique du présent qui ignore les conditions dans lesquelles se sont constitués les concepts dont nous nous servons pour bâtir notre jugement. De ce que nous entendons par la beauté, la liberté ou par la justice, jusqu'à la détermination de ce qui constitue la singularité d'une expérience ou les conditions d'élaboration d'un espace commun, en passant par les lignes de partage entre la science et l'opinion, entre le sensible et le conceptuel, les questionnements propres à la philosophie y sont partout déterminants. Ils n'ont pas en vue d'offrir des clôtures de sens, mais proposent à chacun de lui fournir des instruments de jugement qui ne seront vraiment opératoires que dans la mesure où il les fera lui-même évoluer.

Afin d'entretenir un lien continu entre enseignement et recherche, les activités du département de philosophie de l'Université Paris 8 se sont ainsi caractérisées par :

- une vocation d'ouverture aux différentes pratiques de la philosophie et à leurs différents lieux d'élaboration,
- une ouverture internationale,
- une tradition de pensée critique.

Le département de philosophie propose ainsi un cursus complet d'études supérieures comprenant une licence, un master, un doctorat.

Le Master, qui accueille notamment des étudiants de très nombreux pays étrangers, propose une formation à la recherche qui se veut avant tout plurielle et comparatiste. Loin de toute spécialisation à outrance, loin de tout impérialisme de la pensée, tant académique qu'eurocentrée, forte d'une tradition critique dont le fil ne s'est pas rompu elle a su conserver des contacts avec le monde entier, les enseignants-chercheurs du département ayant toujours su mener les recherches les plus approfondies en réseaux avec les meilleurs esprits de notre temps. Cette formation vise avant tout à permettre à ceux qui s'engagent dans cette voie de découvrir à la fois la question qui les préoccupent le plus, de faire usage de toutes leurs connaissances pour la problématiser et d'en acquérir de nouvelles pour la déplacer et la porter plus loin. En contact permanent avec les doctorants, les étudiants de master découvrent peu à peu les bénéfices de la confrontation et de l'argumentation, de la variété des points de vue et d'une critique philosophique qui œuvre à se libérer le plus possible de tout préjugé. Cet esprit de recherche, qui ne se limite pas à des aspects formels et conformistes, qui n'est « scientifique » qu'au sens où le devient toute collectivité qui s'interroge sur sa situation, son histoire et son devenir et qui parvient à développer un point de vue critique à cet égard, permet à tous, qu'ils poursuivent ou non leur activité intellectuelle dans l'aventure d'une thèse, de se donner les moyens, dans de multiples branches et secteurs de la vie sociale et professionnelle, de soutenir durablement les exigences d'une pensée libre.

Organisation du département de philosophie

Directeur du département : Patrice VERMEREN

Responsables du 1^{er} cycle (Licence) : Bruno CANY et Matthieu RENAULT

Responsables du 2^e cycle (Master) : Bertrand OGILVIE

Responsable du 3^e cycle (Doctorat) : Fabienne BRUGÈRE et Bertrand OGILVIE

Responsable des stages des 1^{er} et 2^e cycles : Bruno CANY

Responsable des orientations du 1^{er} cycle : Bruno CANY

Responsable des équivalences du 1^{er} et du 2^e cycle : Jean-Pierre MARCOS

Responsable des mobilités internationales du 1^{er} et du 2^e cycles : Frédéric RAMBEAU

Responsables du Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP) : Fabienne BRUGÈRE et Bertrand OGILVIE

Enseignants-chercheurs et Enseignants du département : Éric ALLIEZ – Jean-Philippe ANTOINE – Mario BARRA-JOVER – Antonia BIRNBAUM – Fabienne BRUGERE – Stefanie BUCHENAU (dpt d'allemand) – Bruno CANY – Pierre CASSOU-NOGUES – Howard CAYGILL (Chaire internationale-Kingston University) – Stéphane DOUAILLER – Ninon GRANGÉ – Peter HALLWARD (Chaire internationale-Kingston University) – Orazio IRRERA – Nadia Yala KISUKIDI– Muhamedin KULLASHI – Maurizio LAZZARATO – Éric LECERF – Jean-Pierre MARCOS – David-Emmanuel MENDES-SARGO – Didier MOREAU (dpt de Sciences de l'Éducation) – NAISHTAT Francisco – Georges NAVET (Professeur émérite) – Bertrand OGILVIE – Peter OSBORNE (Chaire internationale-Kingston University) - PÉRIN Nathalie – Mazarine PINGEOT – Jacques POULAIN (Professeur émérite) – POURHOSSEINI Behrang – Plinio W. PRADO Jr. – Frédéric RAMBEAU – Charles RAMOND – Matthieu RENAULT – Stella SANDFORD (Chaire internationale-Kingston University) - Diogo SARDINHA – René SCHERER (Professeur émérite) – Gerhard SCHMEZER (dpt d'anglais) – Guillaume SIBERTIN-BLANC – A. SOULEZ (Professeur émérite) – Jacques STETTER – Patrick VAUDAY (Professeur émérite) – P. VERMEREN – Norbert WASZEK (dpt d'allemand) - Barbara ZAULI.

Coordonnateurs des échanges internationaux :

- Échanges européens ERASMUS : Frédéric RAMBEAU
- Co-diplomation avec la mention de MA « Contemporary European Philosophy », en partenariat international avec Kingston University (Londres, RU) : Éric ALLIEZ et Antonia BIRNBAUM
- Double-diplomation avec la mention de Master « Praxisorientierte Kulturphilosophie », Université Franco-Allemande, en partenariat international avec l'Université de Stuttgart (RFA) : Stéphane DOUAILLER
- Double-diplomation avec la mention de Master « La philosophie et le dialogue des cultures », en partenariat international avec l'Université de l'Amitié entre les peuples de la Fédération de Russie (Moscou) : Fabienne BRUGÈRE.
- Co-responsabilité du cursus d' « Études francophones du Centre Universitaire Français de Moscou et de Saint-Petersbourg : filière philosophie », en partenariat international avec l'Université d'État de Moscou-Lomonossov : Patrick VAUDAY.
- Séminaires de Master délocalisés à l'Université pédagogique de Maputo (Mozambique) : Didier MOREAU

Sites Internet :

<http://www.artweb.univ-paris8.fr>

<http://www.llcp.univ-paris8.fr>

Histoire et Orientation philosophique de la mention de Master « Philosophie » de l'Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis

Le Département de philosophie est habilité à délivrer au sein des domaines « Art » et « Lettres, Sciences humaines, Sciences sociales » de l'Université de Paris 8 une mention de master « *Philosophie* » dont les trois parcours : *Philosophie et critiques contemporaines de la culture*, *Philosophie et connaissance des mondes juridiques, sociaux et politiques*, *Arts, littératures, philosophie dans l'espace Caraïbe* reflètent l'esprit des recherches qui se poursuivent en son sein depuis sa fondation à l'initiative de Michel Foucault et de François Châtelet et qu'ont illustré par leurs écrits Gilles Deleuze, Jean Borreil, Jean-François Lyotard, René Schérer, Jacques Rancière, Alain Badiou, Daniel Bensaïd.

L'originalité de ces recherches tient avant tout à l'attention que les enseignants chercheurs du département portent à accueillir, sous l'effet de délimitations retracées du philosophique et de son dehors, l'émergence d'objets, de formes et de lieux souvent inédits de l'investigation philosophique. La philosophie n'est pas condamnée à demeurer au sein de relations héritées avec des questions, des territoires ou des méthodes qui lui auraient été reconnus comme siens. Elle a comme institution et comme activité une vocation égale à conserver la mémoire des lieux et des temps où elle a forgé son âme critique en même temps que sa puissance auto-fondatrice, et à nourrir la conscience que son origine se situe tout autant dans la non-philosophie, dans les pensées qui se profilent à l'horizon des sciences, des arts, de la politique. Menant sur ce chemin double devant les risques premiers du jugement et devant les écarts subjectifs des aventures de pensée, elle contraint aussi bien à conférer le trait du natal à des ailleurs géographiques, historiques, disciplinaires, et à entraîner dans des limites dépaysantes les doctrines et les textes les plus familiers.

Investissant cette relation à la fois pure et impure de la philosophie à elle-même comme chance de transformations et de déplacements du travail de la pensée, les enseignements et les recherches du département font insister un geste aujourd'hui repris dans un nombre croissant d'universités et de pays, et pris en compte par eux à côté des perspectives bien identifiées de l'histoire de la philosophie ainsi que des courants phénoménologique, herméneutique, analytique. Opposant à l'injonction ordinaire des univers culturels demandant à la pensée de « se faire monde » une résistance plus forte que n'ambitionnent généralement de le faire les philosophies pragmatiques attachées à réduire les figures d'hétérogénéité au sein des structures logico-mathématiques du langage et de l'action ou les philosophies herméneutiques se vouant à les maîtriser dans des logiques et éthiques du consensus, ils s'obligent à explorer systématiquement les ressources critiques de la philosophie contemporaine et des pratiques humaines et sociales capables de retenir les aventures réelles du présent de s'identifier spontanément aux partages préformés des vies et des pensées, aux existences organisées sous l'État selon le réseau donné des liens économiques et juridiques, aux représentations artificieuses et rassurantes de la modernité.

Soutenue par le **Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie** et rattachée à l'École Doctorale **Pratiques et théories du sens** ainsi qu'à l'**UFR Arts, philosophie, esthétique**, cette mention de Master Recherche et Professionnalisant permet l'insertion des études et recherches thématiques qu'elle favorise au sein des perspectives définies pour le Doctorat de philosophie ainsi que dans celles développées notamment par les formations de psychanalyse, études féminines, langues et littératures, arts et esthétique, histoire, science politique, sciences de l'éducation dans le cadre d'équipes de recherches voisines de deux écoles doctorales : « Pratiques et théories du sens », « Arts ».

Les études proposées dessinent un **cursus** combinant :

- Une formation à la créativité conceptuelle de la philosophie contemporaine.
- Une étude approfondie des problématiques historiques et théoriques qui confèrent aux déplacements expérimentés par la philosophie contemporaine leur sens et leur efficacité.
- Une introduction aux dynamiques qui agissent au présent, avec le soutien de la philosophie, dans les transformations et pensées des sciences, de la politique et des arts.

Elles ont pour **objectifs scientifiques** de mobiliser dans la connaissance de son environnement international la constellation scientifique apparue dans une figure de la philosophie française

contemporaine à la frontière de la tradition historique de la philosophie et des nouveaux territoires de pensée institués par les sciences humaines et sociales ainsi que par la création en arts pour :

- Produire des intelligibilités nouvelles au sujet des objets étudiés par l'investigation contemporaine sous les noms de science, de politique, de social, d'esthétique (objectif théorique).

- Contribuer à l'analyse des formes de description, conceptualisation et écriture qui accompagnent la constitution sous ces noms d'objets d'études et de systématisations scientifiques (objectif épistémologique).

- Tirer les conséquences de la découverte des performatifs de la parole pour les faire échapper à la neutralisation qu'en opèrent les philosophies des *speech acts*, les rendre à leur puissance réflexive et critique dans les champs de l'existence humaine, des sciences et des institutions de la culture. Agir au sein des transformations de la philosophie et des circulations entre discours savants et compétences ordinaires qui se produisent au contact des sciences, des expériences sociales et politiques, des arts contemporains (objectif pratique et professionnalisant).

Elles ont pour **objectifs pédagogiques** de proposer :

- Un cursus d'études en philosophie développant fortement l'orientation contemporaine de la philosophie, l'épistémologie et la critique réflexives des sciences humaines et sociales, l'interculturalité, l'ouverture sur la créativité au sein des champs du social, du politique, de l'esthétique, et offrant une orientation vers la recherche aux étudiants titulaires de la licence de philosophie de l'Université de Paris 8 ou d'autres universités.

- Une base méthodologique et théorique forte permettant à des étudiants venus d'autres cursus que celui de la philosophie, ainsi qu'à des étudiants engagés dans la vie professionnelle et ayant parfois acquis des compétences élevées dans le domaine des sciences et des techniques, du monde social ou des arts, de s'engager dans des recherches novatrices sur les objets qu'ils souhaitent approfondir en s'aidant de la conceptualité philosophique.

- Un pôle d'attraction pour les étudiants européens et internationaux qui souhaitent renforcer leur connaissance de la philosophie française contemporaine, mener des recherches à son sujet ou selon ses orientations, rejoindre des équipes de recherches travaillant selon cette perspective.

Elles ont pour **objectifs professionnels** d'offrir :

- Un cursus attentif aux conditions d'études d'étudiants salariés ou voués à des emplois précaires, notamment dans le Nord-Est parisien, et autorisant l'organisation de parcours individualisés menant un nombre significatif d'entre eux vers l'obtention de crédits européens et le succès à des concours, ainsi que l'intégration dans les milieux de l'édition, de la presse, de la mode, de l'action sociale, artistique ou culturelle.

- Une poursuite d'études pour les professeurs de philosophie de lycées ou de classes préparatoires de la région parisienne ainsi que pour les personnels d'organismes internationaux du monde de la culture et de la politique souhaitant concrétiser à l'occasion d'une recherche et dans le cadre d'un cursus diplômant un niveau de formation déjà élevé susceptible de favoriser leur carrière.

- Un parcours menant vers le doctorat, ayant pour vocation de former de jeunes chercheurs dans des domaines de recherches innovants et de favoriser leur insertion dans des carrières universitaires, et de valoriser les collaborations internationales du département de philosophie de l'Université de Paris 8 en certifiant et nouant des liens d'avenir avec les élites universitaires de pays étrangers.

La mention de master *Philosophie* s'inscrit dans deux **domaines de formation et de compétence de l'université de Paris 8** : « Arts » et « Sciences humaines et sociales ». Cette double inscription répond à la fois à une exigence et à une demande.

L'exigence est celle du principe, heuristique et pédagogique, d'inter- et de trans-disciplinarité qui commande cette formation. En faisant notamment communiquer la culture artistique et la culture scientifique – que traverse, transversalement, le concept moderne de *réflexion critique* – la présente formation entend se situer résolument au cœur des mutations en cours (technologiques, scientifiques, sociales, politiques, culturelles), qui affectent en particulier les champs des savoirs et les limites disciplinaires habituellement admises, et appellent des recherches ouvertes et plurielles, à la hauteur de la nouvelle complexité, aptes à y identifier les vrais enjeux.

La demande est celle qui s'adresse au département de philosophie de l'Université Paris 8 de la part du public d'étudiants, dont la formation appartient aussi bien à l'horizon artistique (plasticiens, architectes, cinéastes, designers) qu'à l'horizon scientifique (ingénieurs, sociologues, psychologues, historiens). Bon nombre d'entre eux exercent déjà dans la vie active des professions artistiques ou

scientifiques, et cette formation de niveau master est pour eux l'occasion de mener une recherche (et d'acquérir ou de consolider une *attitude* de recherche) dépassant leurs connaissances fragmentées ou spécialisées (notamment par le dialogue interdisciplinaire) et susceptible de rejaillir sur l'exercice de leurs métiers, la compréhension de leurs fins et l'élaboration de leur devenir.

INSCRIPTIONS

➤ RESPONSABLES

Responsable pédagogique

Bertrand OGILVIE : bertrand.ogilvie@wanadoo.fr

Responsable des équivalences

Jean-Pierre MARCOS : jnprmr@aol.com

Responsable administratif

UFR Arts, Philosophie, Esthétique (UFR1)

Secrétariat administratif :

Driss BELLAHCENE - bellahcened@yahoo.fr

Secrétariat du département de philosophie : Bâtiment A, salle A 030

Téléphone : 01 49 40 66 13 – Fax : 01 48 21 04 46

Adresse électronique : master.philo@univ-paris8.fr

➤ DÉMARCHES D'INSCRIPTION

L'inscription dans le Parcours « Arts, Littératures, Philosophie dans l'Espace Caraïbe » suit une procédure spécifique décrite plus loin

Inscription administrative

Les inscriptions et réinscriptions administratives s'effectuent en ligne (<http://www.univ-paris8.fr>) à partir de la mi-juillet. Il est conseillé de s'inscrire en ligne pour faciliter les démarches et réduire les délais d'attente aux guichets de l'Université. Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du département de philosophie (A 030), puis :

MASTER 1 Bureau du deuxième cycle, salle G 115.

MASTER 2 Bureau du troisième cycle Salle G 116.

Inscription pédagogique

Les inscriptions pédagogiques dans le cursus de M1 et de M2 s'effectuent en ligne. Il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de philosophie (bureau A 030).

➤ CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les dossiers d'admission des étudiants arrivants souhaitant s'inscrire en première ou en deuxième année de Master sont vérifiés par la Commission des équivalences composée du responsable de la mention et/ou de ceux de ses parcours spécialisés.

Master 1

Pour être admis à présenter une demande d'inscription, les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes : être titulaire d'une licence de philosophie (régime DEUG – licence) ou d'un diplôme équivalent ; être titulaire d'une licence (régime DEUG - Licence) ou d'un niveau d'études équivalent offrant les bases pour une réorientation dans un cursus de philosophie ; être titulaire d'une licence de philosophie ou d'un parcours en licence comportant une mineure de philosophie (régime Licence – Master – Doctorat) ; avoir suivi après le baccalauréat ou après un diplôme équivalent un cursus de 180 ECTS dont 45 ECTS d'enseignements assimilables aux enseignements fondamentaux du parcours de formation de la licence de philosophie de l'Université de Paris 8, ainsi que 10 ECTS assimilables à ceux de méthodologie écrite.

L'autorisation d'inscription en première année de Master est prononcée par le Président d'Université sur proposition du responsable de la mention de Master après étude du dossier du candidat par la Commission

des équivalences de la mention de Master, et après visa du Directeur de l'UFR « Arts, philosophie, esthétique » de l'Université de Paris 8.

Master 2

La deuxième année de Master est ouverte aux étudiants remplissant l'une des conditions suivantes : ayant obtenu le passage de première en deuxième année de la mention de Master "Philosophie" ; justifiant d'un cursus d'études supérieures équivalent à 240 ECTS dont 15 ECTS d'enseignements assimilables aux enseignements de tronc commun de la mention de Master ; titulaires d'une maîtrise (régime DEUG – Licence – Maîtrise) ou d'un diplôme équivalent offrant les bases d'une poursuite d'études en philosophie ; justifiant de travaux et de titres d'un niveau reconnu équivalent par la Commission des équivalences.

Le passage de la première à la deuxième année de Master est prononcé à l'issue de l'examen de fin de première année par le Jury de Master composé de l'enseignant tuteur de l'étudiant, du responsable de la mention de Master et le cas échéant des responsables des parcours.

L'admission directe en deuxième année de Master est prononcée par le Président d'Université sur proposition du responsable de la mention de Master après étude du dossier par la Commission des équivalences de la mention de Master, analyse du projet de recherche, entretien avec le candidat et consultation de l'équipe de formation. Elle est visée par le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique de l'Université de Paris 8.

➤ FORMALITÉS D'INSCRIPTION :

Les étudiants ayant obtenu les 180 crédits européens du cursus de licence de philosophie de l'Université de Paris 8 sont admis de droit en première année de Master.

Les étudiants de première année ayant obtenu leur passage en deuxième année du Master ont également accès de droit à cette deuxième année.

Les étudiants ayant effectué leurs études dans d'autres universités françaises et désirant s'inscrire en première ou en deuxième année du Master « Philosophie » doivent engager les démarches décrites sur le site Internet de l'Université. Ces étudiants, ainsi que les étudiants ayant effectué leurs études dans des universités ou institutions étrangères, doivent constituer en outre un dossier d'inscription comprenant :

Master 1 :

Une lettre de motivation

Un Curriculum vitae

Une photocopie de baccalauréat ou d'un diplôme équivalent

Une photocopie du dernier diplôme obtenu

Une traduction en langue française des diplômes présentés par un traducteur assermenté (étudiants étrangers)

Un formulaire spécial de demande d'équivalence de leurs diplômes (étudiants issus d'autres cursus et étudiants étrangers)

Le dossier est examiné en concertation avec l'équipe de formation du Master par le responsable de la mention, qui statue sur la demande d'inscription. L'étudiant est informé de la décision. Si sa demande a été retenue, il se présente pour inscription au bureau du deuxième cycle, muni d'une autorisation d'inscription ainsi que des pièces administratives de son dossier. Il reçoit, s'il est étranger, un certificat administratif lui permettant d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de son visa pour études.

Master 2

Une lettre de motivation

Un Curriculum vitae

Un projet de mémoire de 4 à 6 pages imprimées avec bibliographie

Une photocopie de baccalauréat ou d'un diplôme équivalent

Une photocopie du dernier diplôme obtenu

Une traduction en langue française des diplômes présentés par un traducteur assermenté (étudiants étrangers).

Un formulaire spécial de demande d'équivalence de leurs diplômes (étudiants issus d'autres cursus et étudiants étrangers)

Le dossier est examiné en concertation avec l'équipe de formation du Master par le responsable de la mention, qui statue sur la demande d'inscription. L'étudiant est informé de la décision. Si sa demande a été retenue, il se présente pour inscription au bureau du troisième cycle, muni d'un formulaire d'admission visé par un enseignant chercheur acceptant de diriger sa recherche, ainsi que des pièces administratives de son dossier. Il reçoit préalablement, s'il est étranger, un certificat administratif lui permettant d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de son visa pour études.

ÉQUIPE DE FORMATION

La formation est assurée par les enseignants chercheurs du département de philosophie de l'Université de Paris 8 et par des enseignants chercheurs d'autres centres universitaires liés à la formation de Master par des accords ou des conventions.

Le suivi des parcours individuels des étudiants, des stages et de la rédaction du mémoire de master est assuré par une équipe d'enseignants chercheurs exerçant à leur égard des fonctions d'enseignants tuteurs et de directeurs de mémoire.

L'initiation à la recherche est assurée dans le cadre des séminaires, activités, collaborations avec l'école doctorale « Pratiques et théories du sens », collaborations nationales et internationales, proposés par le **Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP – EA 4008)**. Coordonné par F. BRUGÈRE et B. OGILVIE, le laboratoire LLCP regroupe actuellement trois équipes de recherche (Page Internet : <http://llcp.univ-paris8.fr>)

L'équipe des enseignants-chercheurs directeurs de mémoires est composée de : E. ALLIEZ - A. BIRNBAUM – F. BRUGÈRE – B. CANY – P. CASSOU-NOGUES – H. CAYGILL – S. DOUAILLER – P. HALLWARD — N. GRANGÉ – O. IRRERA - Nadia Yala KISUKIDI– M. KULLASHI – M. LAZZARATO – E. LECERF – J.-P. MARCOS – D. MOREAU – B. OGILVIE – P. OSBORNE – PLINIO W. PRADO Jr. – F. RAMBEAU – C. RAMOND – M. RENAULT – S. SANDFORD – P. VERMEREN.

PILOTAGE DE LA FORMATION DE MASTER

Placée sous la responsabilité de Bertrand OGILVIE (bertrand.ogilvie@wanadoo.fr) la formation de Master est mise en œuvre dans le cadre d'un *Conseil de Master* et d'un *Conseil de perfectionnement*.

Le *Conseil de Master* est composé de l'enseignant-chercheur responsable du Master, du président de la Commission des équivalences de 2^o cycle, des enseignants-chercheurs chargés du suivi et de la coordination des parcours, de l'enseignant-chercheur responsable des stages, des enseignants-chercheurs chargés du suivi des codiplomations et partenariats internationaux, du directeur du département et du directeur du Laboratoire de recherche. Le conseil se réunit régulièrement pour veiller au bon fonctionnement de la formation de Master et repérer les éventuels dysfonctionnements. Il lui revient notamment de définir l'offre annuelle de cours et de s'assurer que dès la fin du premier mois du premier semestre chaque étudiant soit doté d'un tuteur. Il est présidé par l'enseignant-chercheur responsable du Master.

Le *Conseil de Perfectionnement* est composé au sein de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique. Il est chargé de prendre connaissance des évaluations dont la mention de Master, les spécialités et les enseignements font l'objet. Il analyse le taux d'échec et de réussite des étudiants, tire le bilan de l'encadrement recherche, professionnalisant et international de la formation, débat des améliorations qui peuvent être apportées. Il débat et émet un avis au sujet des modifications qu'il souhaite introduire et transmettre aux Conseils pour approbation. Il se réunit au minimum à la fin de chaque semestre pour effectuer un bilan, mais aussi chaque fois qu'une demande motivée en est faite, qu'elle vienne des étudiants ou des enseignants. Il reçoit les requêtes et plaintes individuelles des étudiants. Le compte-rendu de ses séances est rendu public.

Des évaluations des enseignements et des activités de formation sont effectuées dans le cadre général de l'Université sous forme de questionnaires en ligne à destination des étudiants, et au sein de chaque cours sous forme d'auto-évaluations mises en œuvre par les enseignants et les étudiants à la fin de chaque semestre. Ces auto-évaluations sont préparées par des échanges organisés au sein des cours lors de chaque interruption de cours pour congés ou circonstances exceptionnelles, ainsi qu'au moment de la définition des procédures de validation.

SOUTIENS INDIVIDUALISÉS ET BOURSES D'ÉTUDES

L'Université Paris 8 met à disposition des étudiants un **Service de la vie étudiante** qui propose un accompagnement dans les domaines de la santé et de la prévention (infirmier, médecine préventive, sécurité sociale et mutuelles, écoute et urgences), des démarches administratives des étudiants, de l'action sociale (logement, service social, fonds national d'aide d'urgence, bourses et aides financières), de l'orientation et de l'insertion professionnelles, des activités culturelles et associatives des étudiants.

Maison de l'étudiant

Site Internet : <http://www.univ-paris8.fr/Service-de-la-vie-etudiante>

En dehors des informations données par le service des bourses et de la vie étudiante (Maison de l'étudiant), des informations relatives à l'attribution de **bourses et aides financières** se trouvent sur :

Le site Internet de Paris 8 : bourses sur critères sociaux ; aide au mérite ; aide pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement ; exonération et remboursement des frais d'inscription pour les étudiants non boursiers ; aide ou bourse de mobilité internationale des programmes ERASMUS, CREPUQ, MICEFA ; aide ou bourse de mobilité internationale des programmes bilatéraux ; aide financière pour la formation continue.

D'autres aides ou bourses sont signalées sur le *site du CNOUS* (<http://www.cnous.fr>), le *site de l'UNESCO* (<http://portal.unesco.org>), le *site de l'AUF* (<http://www.auf.org>).

Des **bourses de mobilité** sont proposées dans le cadre des doubles diplômes qui associent la mention de Master « Philosophie » aux cursus de Master : *Philosophie de la culture et de la praxis culturelle*, Université Franco-Allemande, en partenariat avec le département de philosophie de l'Université de Stuttgart ; *MA Contemporary European Philosophy* avec le *Center for research on modern european philosophy* de l'Université Kingston (Londres). Se renseigner auprès du coordonnateur de chaque double diplôme (voir *supra* Organisation du département) et du Service des relations et de la mobilité internationales : <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL->

CURSUS DE FORMATION

➤ PARCOURS DE FORMATION

Le cursus de formation comprend **trois parcours**. Les étudiants s'inscrivent dans l'un d'entre eux au moment de leur inscription dans le cursus de Master. Les réorientations vers un autre parcours sont possibles au moment du passage de M1 en M2 avec l'accord de l'enseignant-tuteur et avec celui des membres du jury de fin de M1.

DOMAINE ARTS :

PARCOURS « Philosophie et critiques contemporaines des arts et de la culture »

DOMAINE LETTRES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

PARCOURS « Philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridiques et politiques »

FORMATION DÉLOCALISÉE À L'ENS D'HAÏTI :

PARCOURS « Arts, littératures, philosophie dans l'espace Caraïbe »

➤ CYCLE DES ÉTUDES

Associant une équipe d'enseignants chercheurs et les équipes de recherche du Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP), le cycle des études de Master prépare au diplôme valant mention de master « Philosophie » de l'Université Paris 8. Il comporte quatre semestres organisés sur deux années universitaires correspondant à la première et à la deuxième année de master (M1 – M2). Des prolongations d'études, accordées en particulier aux étudiants exerçant une activité professionnelle, permettent de préparer chaque année de master sur une durée de trois ans.

**CURSUS DU PARCOURS D'ÉTUDES : « PHILOSOPHIE ET CRITIQUES CONTEMPORAINES
DES ARTS ET DE LA CULTURE »**

- ❖ **Master 1** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la première année de master requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur tuteur sur la base du programme proposé et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Huit cours à répartir sur l'année** qui se distribuent de la manière suivante :

* 5 cours d'enseignements fondamentaux de tronc commun à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. « Philosophie générale, anthropologie et politique » et « Philosophie contemporaine, logique sociale et figures du sensible » (34 ECTS)

* 3 cours de formation aux outils et méthodologies de la recherche à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. « Formation aux outils méthodologiques en philosophie » et « Méthodologie de la recherche en philosophie » (17 ECTS).

→ **Un stage ou la réalisation d'un projet** sous la responsabilité d'un enseignant tuteur (3 ECTS).

→ **Un examen oral de fin de première année du Master (6 ECTS)**, au cours duquel l'étudiant rend compte du cursus et des activités qu'il a effectués et validés dans le cadre des deux premiers semestres du Master, et présente le projet de recherche qu'il souhaite mener à bien au cours des troisième et quatrième semestres du Master avec le soutien d'un enseignant chercheur directeur de mémoire. L'étudiant passe devant le jury où siège son tuteur de stage. L'obtention d'un avis favorable est d'autant plus importante pour le passage en deuxième année que c'est lors de cet oral qu'est décidé quel enseignant sera le directeur du mémoire.

Les étudiants qui désirent arrêter leur cursus à la fin de M1 et obtenir le diplôme de maîtrise devront présenter à l'oral le traitement d'une question (état d'un problème, hypothèses, méthodes, bibliographie) qu'ils auront élaborée avec l'aide de leur tuteur. Le passage en deuxième année de Master (M2) nécessite l'obtention de 30 ECTS, mais l'étudiant devra obtenir les ECTS manquantes pour obtenir le diplôme de Master.

- ❖ **Master 2** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la deuxième année de Master requiert de rédiger et de soutenir un mémoire de master, ainsi que de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques proposés dans le cadre de la formation générale du Master et dans celui de ses parcours spécialisés. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur directeur de mémoire sur la base des programmes proposés et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Six enseignements de parcours à répartir sur l'année** et à choisir dans l'offre de cours des U.E. « Anthropologie des arts et des institutions », « Logiques du sensible et épistémologies de la culture », « Formes et figures du sensible » (42 ECTS)

→ **Rédaction et soutenance (18 ECTS) d'un mémoire de Master :**

L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 80 pages démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.

CURSUS DU PARCOURS D'ÉTUDES : « PHILOSOPHIE ET CONNAISSANCE DES MONDES SOCIAUX, JURIDIQUES ET POLITIQUES »

- ❖ **Master 1** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la première année de master requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur tuteur sur la base du programme proposé et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Huit cours à répartir sur l'année** qui se distribuent de la manière suivante :

* 5 cours d'enseignements fondamentaux de tronc commun à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. « Philosophie générale, anthropologie et politique » et « Philosophie contemporaine, logique sociale et figures du sensible » (34 ECTS)

* 3 cours de formation aux outils et méthodologies de la recherche à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. « Formation aux outils méthodologiques en philosophie » et « Méthodologie de la recherche en philosophie » (17 ECTS).

→ **Un stage ou la réalisation d'un projet** sous la responsabilité d'un enseignant tuteur (3 ECTS).

→ **Un examen oral de fin de première année du Master (6 ECTS)**, au cours duquel l'étudiant rend compte du cursus et des activités qu'il a effectués et validés dans le cadre des deux premiers semestres du Master, et présente le projet de recherche qu'il souhaite mener à bien au cours des troisième et quatrième semestres du Master avec le soutien d'un enseignant chercheur directeur de mémoire. L'étudiant passe devant le jury où siège son tuteur de stage. L'obtention d'un avis favorable est d'autant plus importante pour le passage en deuxième année que c'est lors de cet oral qu'est décidé quel enseignant sera le directeur du mémoire.

Les étudiants qui désirent arrêter leur cursus à la fin de M1 et obtenir le diplôme de maîtrise devront présenter à l'oral le traitement d'une question (état d'un problème, hypothèses, méthodes, bibliographie) qu'ils auront élaborée avec l'aide de leur tuteur. Le passage en deuxième année de Master (M2) nécessite l'obtention de 30 ECTS, mais l'étudiant devra obtenir les ECTS manquantes pour obtenir le diplôme de Master.

- ❖ **Master 2** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la deuxième année de Master requiert de rédiger et de soutenir un mémoire de master, ainsi que de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques proposés dans le cadre de la formation générale du Master et dans celui de ses parcours spécialisés. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur directeur de mémoire sur la base des programmes proposés et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Six enseignements de parcours à répartir sur l'année** et à choisir dans l'offre de cours des U.E. « Philosophie contemporaine et réception critique du présent », « Logique sociale et innovation », « Problématisations de l'éthique et de la politique » (42 ECTS)

→ **Rédaction et soutenance (18 ECTS) d'un mémoire de Master :**

L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 80 pages démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.

CURSUS DU PARCOURS D'ÉTUDES : « ARTS, LITTÉRATURES, PHILOSOPHIE DANS L'ESPACE CARAÏBE »

Ce parcours est assuré à l'École normale supérieure d'Haïti par les enseignants-chercheurs des départements de philosophie et de littérature de l'Université Paris 8 en association avec des enseignants-chercheurs de l'Université Paris 7 (Département de sociologie politique), de l'Université de Montréal (Département des littératures de langue française) et d'autres universités volontaires, et par les enseignants et enseignants-chercheurs de l'École normale supérieure d'Haïti. Elle reçoit le soutien de l'Université d'État d'Haïti (UEH), de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, bureau de la Caraïbe) et d'autres organismes. Fondée sur l'acquisition de compétences dans les domaines de la philosophie et des études littéraires, ainsi qu'à leurs frontières, l'obtention des crédits ECTS au sein de ce parcours franco-haïtien confère le diplôme de la mention de Master « Philosophie » de l'Université Paris8.

La **direction scientifique et pédagogique** de ce parcours est assurée à l'ENS d'Haïti par Bérard CENATUS (berardce@gmail.com), Yves DORESTAL (ydorestal@yahoo.fr), Nadève MÉNARD (nm102875@yahoo.com), à Paris 8 par Bertrand OGILVIE (bertrand.ogilvie@wanadoo.fr), Stéphane DOUAILLER (douailler@gmail.com) et Françoise SIMASOTCHI (fsimasotchi@gmail.com), ainsi que par Christiane NDIAYE (christiane.ndiaye@umontreal.ca) pour l'Université de Montréal et par Etienne TASSIN (etienne.tassin@paris7.jussieu.fr) pour l'Université Paris 7. Le suivi pédagogique est assuré à l'ENS d'Haïti par Monica LAJOIE (monicalajoie@laposte.net) et à Paris 8 par Barbara ZAULI (barbara.zauli@gmail.com).

Conditions d'accès : Les étudiants de ce parcours sont recrutés à l'École Normale Supérieure d'Haïti par concours. Les étudiants doivent posséder une bonne maîtrise du français, tant sur le plan écrit qu'oral. Ils doivent être titulaires d'un certificat ou d'un diplôme de fins d'études normales en philosophie ou en lettres délivrés par l'ENS d'Haïti, ou d'une licence de sciences humaines délivrée par une université haïtienne ou d'un diplôme de niveau équivalent reconnu par la Direction scientifique et pédagogique de la formation de Master. Les cours sont donnés à l'École Normale Supérieure d'Haïti. L'inscription à l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince, institution de rattachement, est payante. Elle est gratuite dans l'Université Paris 8. **Il n'est pas organisé de concours pour l'année universitaire 2016-2017.**

v **Master 1** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la première année de master requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur tuteur sur la base du programme proposé et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Sept cours à répartir sur l'année qui se distribuent de la manière suivante :**

- * 2 cours d'enseignements fondamentaux de philosophie dans le domaine couvert par les U.E. « Philosophie générale et contemporaine » et « Épistémologies de la culture » (15 ECTS)
- * 2 cours d'enseignements fondamentaux de littérature dans le domaine couvert par les U.E. « Théorie littéraire » et « Littérature générale et comparée » (15 ECTS).
- * 3 cours à choisir parmi les offres de cours de l'U.E. « Anthropologie des arts, des langues, des institutions » (12 ECTS)

→ **La rédaction d'un projet de mémoire de recherche** (18 ECTS) qui décrit le projet de recherche que l'étudiant souhaite mener à bien au cours des troisième et quatrième semestres du Master avec le soutien d'un enseignant chercheur directeur de mémoire. Ce projet comporte un titre, une problématisation de la question qui sera traitée, une brève description de l'état de la recherche dans lequel le projet entend s'inscrire, l'indication d'un corpus et d'une méthodologie, une bibliographie.

Les étudiants qui désirent arrêter leur cursus à la fin de M1 et obtenir le diplôme de maîtrise peuvent présenter la description d'une question particulière (état d'un problème, hypothèses, méthodes, bibliographie) à la place du projet de mémoire. Le passage en deuxième année de Master (M2) nécessite l'obtention de 30 ECTS ; mais l'étudiant devra obtenir les ECTS manquantes pour obtenir le diplôme de Master.

v **Master 2** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la deuxième année de Master requiert de rédiger et de soutenir un mémoire de master, ainsi que de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques proposés dans le cadre de la formation générale du Master et dans celui de ses parcours spécialisés. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur directeur de mémoire sur la base des programmes proposés et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus se divise en deux cursus spécialisés distincts décrits successivement ci-dessous :

→ **Cinq enseignements spécialisés à répartir sur l'année** et à choisir, pour la spécialisation « Philosophie » dans le domaine couvert par les U.E. « Philosophie générale et histoire de la pensée », « Anthropologie des arts, des techniques, des institutions », « Philosophie et réceptions critiques du présent » (36 ECTS), et pour la spécialisation « Littératures » dans le domaine couvert par les U.E. « Approches théoriques du littéraire », « Écritures contemporaines », « Littératures et réceptions critiques du présent » (36 ECTS).

→ **Rédaction et soutenance d'un mémoire de Master** (24 ECTS) : L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 80 pages démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.

CONTRÔLE ET VALIDATION DES CONNAISSANCES

Le contrôle et la validation des connaissances comprennent :

- **Des épreuves écrites et/ou orales** validant semestriellement les enseignements théoriques et méthodologiques. Elles s'effectuent selon des modalités arrêtées par chaque enseignant chercheur à l'issue d'une concertation organisée par les responsables de la mention et le cas échéant des parcours spécialisés du Master. Elles comportent des sessions de rattrapage. Les modalités d'évaluation et de rattrapage font l'objet de descriptions destinées à faciliter les équivalences et les mutualisations d'enseignements entre centres universitaires associés à la mention de Master. Les notes obtenues lors des validations d'EC sont compensables annuellement.
- Un **examen oral de fin de première année de master** devant un jury composé de deux membres au moins de l'équipe enseignante (parcours « Philosophie et critiques contemporaines des arts et de la culture » ainsi que parcours « Philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridiques et politiques ») ou la **rédaction d'un projet de recherche** évalué par deux membres au moins de l'équipe enseignante (parcours « Arts, Littératures, Philosophie dans l'Espace Caraïbe »).
- Une **épreuve orale jointe à la soutenance du mémoire de recherche** devant permettre d'apprécier la capacité du candidat à appréhender le champ disciplinaire ou pluridisciplinaire auquel se rattache l'investigation particulière et le projet de recherches qu'il présente. Cette épreuve est organisée sous la responsabilité du Jury du Master composé du responsable de la mention, d'un ou plusieurs responsables des parcours spécialisés ainsi que de membres de l'équipe enseignante. Elle prépare directement la décision d'attestation de réussite permettant la délivrance du diplôme de Master.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME DE MASTER

Le diplôme de Master « Philosophie » est délivré aux étudiants qui ont satisfait aux exigences définies par le parcours de formation de la mention de Master et acquis les 300 crédits européens (ECTS) nécessaires à son obtention (c'est-à-dire 180 ECTS correspondant à la Licence + 120 ECTS correspondant aux années de M1 et de M2). Il comprend l'indication du parcours suivi par l'étudiant. L'attestation de réussite est prononcée par le Jury de Master composé du responsable de la mention, d'un ou plusieurs responsables des parcours spécialisés concernés et de membres de l'équipe enseignante.

Le Jury porte une attention particulière à la conformité du parcours de formation suivi par l'étudiant. Il tient compte des éventuelles réorientations mises en œuvre à la fin de la première année. Il évalue l'adéquation du mémoire de recherche aux attentes et objectifs fixés par les parcours spécialisés, ainsi que sa capacité à préfigurer une poursuite d'études en doctorat, par l'attribution d'une mention. Il conseille l'étudiant sur la pertinence de prolonger ou redéfinir la recherche menée pour la rédaction d'un doctorat.

Cursus en codiplomation ou double diplomation de la mention de Master « Philosophie »

- MENTION DE MA « CONTEMPORARY EUROPEAN PHILOSOPHY » DÉLIVRÉE CONJOINTEMENT PAR LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 ET L'INSTITUT DE PHILOSOPHIE DE KINGSTON UNIVERSITY (LONDRES)



Le parcours « MA CONTEMPORARY EUROPEAN PHILOSOPHY » valide une formation conjointement mise en œuvre par le *Centre for Research in Modern European Philosophy* (CRMEP) de l'Université Kingston (Londres) et le Département de philosophie de l'Université Paris 8. L'obtention des crédits européens de cette formation confère un double diplôme reconnu en France et au Royaume-Uni.

Le programme conjoint la double expérience de l'Université Paris 8 et du *Centre for Research in Modern European Philosophy* (CRMEP) de l'Université Kingston dans le domaine d'une critique du présent outillée avec les instruments conceptuels des programmes philosophiques européens ouverts et développés dans le sillage du renversement kantien, avec les reconfigurations des sphères de la subjectivité et de l'objectivité qu'ils ont conduit à expérimenter, et avec les impulsions singulières qu'ils ont connues au sein de la pensée française du dernier demi-siècle. Le programme spécifie ses formations et les recherches qu'il encourage par rapport aux débats en cours sur le contemporain et sur la relation de la philosophie européenne aux pensées non-européennes.

Les étudiants inscrits à ce programme effectuent une moitié de leur cursus à l'Université Paris 8 et une autre moitié au CRMEP. Le mémoire de recherche est rédigé dans l'une ou dans l'autre institution, en anglais ou en français.

Conditions d'accès et inscriptions :

Une bonne connaissance de la langue anglaise écrite et orale est requise. L'Université Kingston met annuellement à disposition des étudiants de Paris 8 inscrits dans la formation de Master « Philosophie » 3 bourses correspondant aux frais d'inscription à l'Université Kingston afin de leur permettre de rejoindre ce programme. Les inscriptions sont effectuées à l'Université Kingston. **Contacts :** Éric Alliez (eric.alliez@free.fr), Antonia Birnbaum (antonia.Birnbaum@orange.fr) et Frédéric Rambeau (fredericrambeau304@gmail.com) à l'Université Paris 8, Peter Hallward (P.Hallward@kingston.ac.uk), et Eric Alliez (eric.alliez@free.fr) à Kingston University.

Cursus :

L'acquisition des crédits (240 c'est-à-dire 120 ECTS) a lieu pendant une période de 18 mois pour les étudiants à plein temps et de 30 mois pour les étudiants à temps partiel. Les étudiants à plein temps effectuent leur premier semestre à Kingston (Londres) et le deuxième semestre à Paris 8 (Saint-Denis) avant de rédiger leur mémoire de recherche (MA dissertation) entièrement ou alternativement à Londres

ou Paris 8. Les étudiants à temps partiel effectuent leur premier semestre à Londres puis les autres semestres au choix dans l'une ou l'autre institution à condition de passer deux semestres dans chacune.

Le cursus requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Les cours (MA modules) associent des cours magistraux et des travaux dirigés. Ils mettent l'accent à l'Université Kingston sur les discussions au sein des séminaires et sur le travail personnel. Le cours associé au mémoire de recherche (MA dissertation module) offre une combinaison d'initiation à la recherche, de tutorat de groupe, de présentations orales, de suivi individuel et de travail personnel à partir d'une bibliographie. Les cours de Paris 8, qui comprennent une part de cours magistraux et une part de travaux dirigés, offrent un large éventail d'enseignements optionnels. Ils placent l'accent sur l'inter- et la trans-disciplinarité, sur la référence aux figures de la philosophie contemporaine, sur la relation entre la pensée philosophique et les pensées de la politique, des sciences, des arts, de la psychanalyse ou de l'histoire ainsi que sur les transformations de la discipline philosophique.

Le cursus comprend (à raison de deux 30-credit taught modules par semestre pour les étudiants à plein temps et d'un 30-credit-taught module par semestre pour les étudiants à temps partiel) :

→ **4 modules d'enseignement (4 X 30-credit taught modules ou 4 X 15 ECTS = 60 ECTS)** dont deux sont pris à Kingston (2 X 15 ECTS = 30 ECTS) et deux sur la base de 4 ou 5 cours à Paris 8 (30 ECTS) :

- le module principal obligatoire (« Contemporary European Philosophies ») à l'Université Kingston ;
- un module d'enseignement au choix parmi « Kant and the Aesthetic tradition », « Art Theory : Modernism, Avant-Garde, Contemporary », « Kant and His Legacy », « Hegel and His Legacy », « Critique, Practice, Power », « Psyche, Subject, Sex » ainsi que pour les étudiants à temps partiel parmi aussi « Recent French Philosophy », « Topics in Modern European Philosophy » et « Recent Italian Philosophy », à l'Université Kingston ;
- 5 cours à Paris 8 à choisir parmi les cours de Master.

→ **1 module d'enseignement (1 X 30-credit taught module ou 1 X 15 = 15 ECTS) spécialement consacré à une œuvre importante en philosophie contemporaine** : « Special Study », Université Kingston.

→ **La rédaction et soutenance (90 credits ou 1 X 45 ECTS = 45 ECTS) d'un mémoire de Master (Master Thesis) :**

- L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 20000 mots démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.
- L'élaboration, la rédaction et la soutenance du mémoire de recherche requièrent également la participation régulière à des ateliers méthodologiques, la présentation d'un projet de texte de 2000 mots, la présentation d'un état raisonné de la bibliographie de 2000 mots et un oral d'état d'avancement de la recherche.

- PARCOURS D'ÉTUDES BINATIONAL DE L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA / DFU) ASSOCIANT LE MASTER « PRAXISORIENTIERTE KULTURPHILOSOPHIE » DE L'UNIVERSITÉ DE STUTTGART ET LE PARCOURS « PHILOSOPHIE ET CRITIQUES CONTEMPORAINES DES ARTS ET DE LA CULTURE » DU MASTER « PHILOSOPHIE » DE PARIS 8.

<http://www.uni-stuttgart.de/bimaster/>



Cette spécialisation binationale valide une formation professionnelle franco-allemande fondée sur l'acquisition de compétences interculturelles. L'obtention des crédits européens de cette formation confère un double diplôme de master, reconnu en France et en Allemagne, ainsi que la certification du diplôme de master de l'Université franco-allemande de Sarrebruck

Le programme conjoint la double expérience des départements de philosophie des Universités de Stuttgart et de Paris 8 dans le domaine d'une critique culturelle fondée sur l'investigation des processus scientifiques, techniques et technologiques qui font œuvre, savoir, ouverture sensible et communauté litigieuse dans les univers culturels de l'histoire et du présent, ainsi que sur l'élucidation des processus de subjectivations singulières et d'institutions de collectivités inédites qui en accompagnent la dynamique d'interculturalité. Le parcours d'études prend appui sur le cadre européen – historique et contemporain – au sein duquel les institutions universitaires d'Europe inscrivent l'idée même d'Université ainsi que les tâches propres et partagées qu'elle présuppose. Il vise à développer entre les étudiants des institutions associées (le département de philosophie de l'Université de Paris 8 et le département de philosophie de l'Université de Stuttgart) des compétences linguistiques, des savoirs positifs, des univers de référence culturels et bibliographiques, des savoir-faire méthodologiques, des paradigmes d'investigation et de résolution de problèmes d'un statut et d'une efficacité véritablement binationaux.

Les diplômes de master délivrés par l'Université Paris 8 et par l'Université de Stuttgart donnent droit à la poursuite d'études doctorales en philosophie, en arts ou en esthétique. Les objectifs professionnels visent à développer des compétences réflexives spécifiques en matière de sciences de la culture et de gestion culturelle aux côtés des dynamiques multiples qui soutiennent les coopérations et les performances communes entre la France et l'Allemagne ainsi qu'à l'échelle de l'Europe dans le domaine des sciences et des techniques, des productions et diffusions des arts, des structures et manifestations culturelles.

Les enseignements de M1 et de M2 suivent une **charte pédagogique** conclue entre les deux universités. Ils comportent conformément à cette charte des enseignements fondamentaux (l'idée de culture et son histoire, l'histoire philosophique du concept de culture, les théories philosophiques critiques de la culture), des enseignements de spécialité (culture et technologies, interculturalité, fondements et méthodes des disciplines culturelles), des enseignements méthodologiques (ateliers méthodologiques, auteurs et œuvres de philosophie en langues étrangères), des enseignements optionnels (cours choisis dans l'offre de formation des Universités Paris 8 et Stuttgart). Le cursus comprend en outre 1 cours de mise à niveau en langue, 1 stage sous la responsabilité d'un enseignant-tuteur, la présentation orale d'un projet de recherche, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche. Le stage est placé sous la responsabilité d'un enseignant-tuteur de Paris 8 ou de l'Université de Stuttgart et il peut être effectué pendant la 1^{ère} ou la 2^{ème} année. Le mémoire de recherche est rédigé dans l'une ou l'autre des institutions partenaires, en langue allemande ou française, pendant le 3^{ème} et le 4^{ème} semestre de la formation. La réussite aux deux cursus cumulés (M1 + M2) du parcours de Master est validée par l'obtention de 120 crédits ECTS.

Mobilité : La première année du cursus (M1) se déroule pour chaque étudiant dans son université d'origine. La deuxième année du cursus (M2) se déroule en tout ou partie dans l'université d'accueil.

Conditions d'accès et inscriptions : L'inscription à l'Université de Paris 8 (laquelle permet une inscription gratuite à l'université de Stuttgart pendant les semestres effectués en mobilité dans le cadre du programme master « binational ») requiert : d'être titulaire d'une licence en philosophie, en arts, en esthétique, en littérature ou d'un diplôme équivalent ; d'accepter les exigences d'assiduité, de travaux et d'examens (écrits et oraux) requis durant deux années alternativement dans les deux universités ; d'accepter de suivre un cours d'initiation ou de perfectionnement en langue allemande proposé par l'Université de Paris 8 durant la première année, puis un cours de perfectionnement en langue allemande à l'Université de Stuttgart.

L'inscription s'effectue en plusieurs étapes et comprend : La candidature au parcours d'études binational « Philosophie de la culture et de la *praxis* culturelle », qui se fait par une lettre de motivation auquel est joint un curriculum vitae à faire parvenir à l'adresse de la coordination du programme ; l'inscription administrative à Paris 8 laquelle requiert de s'inscrire au Master « Philosophie » selon les modalités communes d'inscription (renseignements : <http://www.univ-paris8.fr>) ; l'inscription à l'Université Franco Allemande (UFA/DFU). Cette inscription s'effectue en ligne et elle est obligatoire pour l'accès aux bourses de UFA (voir ci-dessous). Il faut respecter le délai d'inscription : c'est le **30 septembre** de chaque année pour l'année universitaire suivante - <http://www.dfh-ufa.org/747+M50d1923b41f.html> ; l'inscription pédagogique à Paris 8 dans le parcours « Philosophie et critiques contemporaines des arts et de la culture » et dans son offre de cours (il est conseillé de prendre l'appui du secrétariat du département de Philosophie : salle A 030).

Bourses de l'Université Franco-Allemande (UFA/DFU) : Les étudiants inscrits dans ce programme bénéficient de bourses de mobilité à hauteur de 250 euros mensuels permettant d'effectuer une partie du cursus de ce master dans l'institution partenaire (dix mois sur deux ans au maximum). Une bourse de 300 euros est allouée pour un cours de perfectionnement en langue allemande. Contact : Claire Legriel (Claire.Legriel@univ-paris8.fr)

Contacts - Paris 8 : Stéphane Douailler (douailler@gmail.com), Universität Stuttgart : Prof. Dr. Ulrike Ramming (ulrike.ramming@philo.uni-stuttgart.de), Prof. Dr. Catrin Misselhorn (catrin.misselhorn@philo.uni-stuttgart.de)

Cursus

UNIVERSITÉ PARIS 8

Semestre	Spécialisation binationale « Philosophie de la culture et de la praxis culturelle »	ECTS
S1	UE Philosophie générale, anthropologie, politique – 2 EC au choix	16
	UE Formation aux outils méthodologiques en philosophie – 2 EC au choix	14
S2	UE Philosophie contemporaine, logique sociale, figures du sensible – 3 ECTS au choix	18
	UE Méthodologie de la recherche en philosophie – 1 EC au choix	3
	Présentation orale d'un projet de recherche	6
S1 – S4	Stage	3
S3	UE Anthropologie des arts et des institutions – 2 EC au choix	16
	UE Logiques du sensible et épistémologies de la culture – 2 EC au choix	14
S4	UE Formes et figures du sensible – 2 EC au choix	12
	Rédaction et soutenance du mémoire de recherche	18

UNIVERSITÉ DE STUTTGART

❖ Master 1

Obligatoire	Modul Problemgeschichte der Kulturphilosophie (1 Lehrveranstaltung PK 1, mit Klausur oder Hausarbeit, 6 LP) Modul Historische Einführung in kulturphilosophische Ansätze (1 Lehrveranstaltung PK 1, mit Klausur oder Hausarbeit, 6 LP) Modul Einführung in kulturphilosophische Ansätze (1 Lehrveranstaltung PK 1, mit Klausur oder Hausarbeit, 6 LP) Modul Technologische Kultur (nur in Stuttgart) (1 Lehrveranstaltung PK 1, mit Klausur oder Hausarbeit, 6 LP)	24 LP
Optionnel	3 bis 6 weitere Lehrveranstaltungen nach Wahl Leistungsnachweise jeweils entweder durch Klausur oder Hausarbeit (6 LP) oder andere studienbegleitende Prüfungen (3 LP), davon 6 LP in Veranstaltungen zum Spracherwerb	18 LP
	1 Präsentation im Rahmen einer Blockveranstaltung	18 LP
Total		60 LP

❖ Master 2

Obligatoire	Modul Methoden der Kulturwissenschaft (1 Lehrveranstaltung PK 1, mit Klausur oder Hausarbeit, 6 LP) Modul Interkulturalität (nur in Paris) (1 Lehrveranstaltung PK 1, mit Klausur oder Hausarbeit, 6 LP)	12 LP
Optionnel	1 bis zwei weitere Lehrveranstaltungen nach Wahl Leistungsnachweise jeweils entweder durch Klausur oder Hausarbeit (6 LP) oder andere studienbegleitende Prüfungen (3 LP)	6 LP
	1 dreimonatiges Praktikum mit abschließendem Praktikumsber	12 LP
	1 viermonatige Master-Arbeit und mündliche Verteidigung	30 LP
Total		60

Master 1 + Master 2

Total		120
-------	--	-----

- MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE » DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 DÉLIVRÉE EN PARTENARIAT INTERNATIONAL AVEC LA MAGISTRATURA « RECHERCHES HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SOCIALES » DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT EN SCIENCES HUMAINES DE RUSSIE DE MOSCOU (RGGU) AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE FRANÇAIS DE MOSCOU (CUF).



<http://www.moscufr.org/fr>

Le programme s'effectue en Russie en collaboration entre la RGGU et le CUF, et en France suivant la réglementation de l'Université Paris 8.

Conditions d'accès : Une commission mixte franco-russe composée des coordinateurs du programme, procède à la sélection des candidats et transmet la liste des étudiants choisis aux Ambassades des deux pays. Le nombre d'étudiants bénéficiant de ce programme universitaire s'élève au maximum à 24 (12 étudiants de la RGGU et 12 étudiants de l'UP8). L'établissement d'origine veillera à ce que les étudiants choisis respectent les conditions requises pour la délivrance de visas du pays d'accueil.

Mobilité : La première année de Master (M1) et de Magistratura s'effectue respectivement en France et en Russie. La deuxième année de Magistratura pour les étudiants russes s'effectue soit en Russie, en collaboration entre la RGGU et le CUF, soit en France (avec ou sans bourse de mobilité). La deuxième année de Master (M2) se compose pour les étudiants de Paris 8 d'un semestre effectué à l'Université Paris 8 et d'un semestre effectué en Russie, conjointement à la RGGU et au CUF.

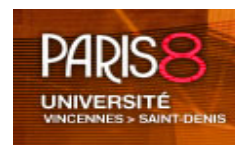
Langue : sauf cas particuliers (cours créés *ad hoc* pour la formation ou programmes prévus pour les étudiants internationaux) les cours s'effectuent dans la langue du pays d'accueil, c'est-à-dire le russe et le français, respectivement.

Le **Mémoire de M2**, rédigé en langue française, peut être soutenu à Paris ou à Moscou. A Paris, la soutenance s'effectue devant un jury comprenant au moins le directeur de recherches de l'UP8 et un enseignant de la RGGU, lequel peut éventuellement intervenir par le canal de la visioconférence. A Moscou, la soutenance s'effectue devant un jury comprenant au moins un enseignant de la RGGU et de l'UP8, que ce dernier soit présent ou qu'il intervienne par visioconférence.

Diplomation : Les étudiants inscrits dans le programme sont éligibles à une double diplomation, chacune des deux universités délivrant son diplôme.

Contacts – Paris 8 : Patrick VAUDAY (Patrick.Vauday@gmail.com) et Fabienne BRUGÈRE (fa.brugere@orange.fr) ainsi que Service de la Coopération Internationale : <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL->

- MENTION DE MASTER “LA PHILOSOPHIE ET LE DIALOGUE DES CULTURES” DÉLIVRÉE CONJOINTEMENT PAR LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DE PARIS 8 ET L’UNIVERSITÉ DE L’AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE (MOSCOU)



Un accord de coopération associe depuis décembre 2009 l’Université Paris 8 et L’université de l’Amitié entre les peuples de la Fédération de Russie (URAP) dans le cadre d’une mention de Master en partenariat international « La philosophie et le dialogue des cultures ». L’inscription à ce programme mène à l’obtention du diplôme des deux institutions. La formation conjointe se déroule à Paris 8 pendant la première année du cursus et à l’URAP pendant la deuxième.

Conditions d’accès : Les étudiants désireux de participer à ce programme doivent être titulaires du diplôme russe du « Bachelor » et avoir suivi une année de spécialisation linguistique (certificat d’interprète de l’URAP) en Russie, ou être titulaires du diplôme français de la Licence en philosophie comportant une mineure externe en langue russe ou d’un autre diplôme reconnu comme équivalent. Les cours s’effectuant dans la langue du pays d’accueil, c’est-à-dire en français pendant le M1 et en russe pendant le M2, les deux universités fournissent des cours de soutien linguistique dans la langue du pays en cas de nécessité.

Cursus

- ❖ **M1** (Paris 8). Les étudiants suivent et valident 60 ECTS au sein du cursus de la mention de Master « Philosophie », lequel comprend un tronc commun formé de 8 cours (51 ECTS), un stage ou projet tutoré (3 ECTS) et à la fin du M1 une épreuve orale de présentation d’un projet de recherche (problématique, hypothèses, bibliographie commentée) devant un jury de 2 ou 3 enseignants de Paris 8 (6 ECTS).
- ❖ **M2** (URAP) Les étudiants suivent et valident **4 cours généraux obligatoires (3 X 6 = 18 ECTS)** : « Histoire de la philosophie : méthodes et théories », « Problèmes méthodologiques de la recherche philosophique », « Problèmes contemporains de la philosophie » (cours dispensé à l’URAP par un enseignant de Paris 8) ; **2 cours de spécialisation (2 X 6 ECTS = 12 ECTS)** à choisir parmi : « Ethnosophie : les images de la nation dans l’histoire de la philosophie russe », « Historiographie étrangère de la pensée philosophique russe », « De la philosophie du multiculturalisme à celle de la transculturation », « identités contemporaines : fondations et formes », « La légitimité dans la société contemporaine », « Théorie sociale de la contemporanéité » ; ils présentent un **état d’avancement du mémoire de recherche (6 ECTS)** devant les étudiants francophones de 1^{er} cycle de l’URAP et le directeur de mémoire ; ils rédigent et soutiennent leur **mémoire de recherche (24 ECTS)**.

Diplomation : Les étudiants inscrits dans le programme sont éligibles à une double diplomation, chacune des deux universités délivrant son diplôme.

Contacts – Paris 8 : Georges NAVET (georges.navet@sfr.fr) et Service de la Coopération Internationale : <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL->

- PARCOURS D'ÉTUDES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL "PHILOSOPHIE ET CRITIQUE DE LA CULTURE" ASSOCIANT LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE » DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 ET LE MAGISTER DE INVESTIGACION EN FILOSOFIA DE L'UNIVERSITÉ DEL VALLE DE CALI (COLOMBIE)



Les liens de coopération scientifique qui unissent le département de philosophie de l'Université Paris 8 aux universités d'Amérique latine et notamment aux universités de la Colombie soutiennent le choix de renforcer cette coopération par l'institution d'un programme d'études commun associant la mention de Master « Philosophie » de l'Université Paris 8 et le « Magister de investigacion en filosofia » de l'Université del Valle à Cali (UNIVALLE, Colombie). L'inscription à ce programme mène à l'obtention du diplôme des deux institutions. Les mobilités s'effectuent au cours de la première ou de la deuxième année pour les étudiants de l'Université Univalle. Elles s'effectuent au cours de la deuxième année pour les étudiants de Paris 8.

Conditions d'accès et inscriptions

Une compréhension des langues française et espagnole, écrites et orales, est requise. Des soutiens linguistiques d'approfondissement sont proposés par les deux institutions. Les candidats (5 étudiants par institution) sont classés sur dossier par une commission mixte franco-colombienne et recommandés pour obtention de bourses auprès des Services culturels de l'Ambassade de France ou de programmes de mobilités franco-colombiens.

Programme d'études

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ UNIVALLE À PARIS 8

Accès en M1 : Les étudiants qui ont fini la quatrième année de leur programme de Licence en Philosophie et qui ont été admis dans la « Maestria en Filosofia » de la UNIVALLE ainsi qu'été choisis pour accomplir leurs deux années d'études en suivant le cursus de la mention de Master « Philosophie » de l'UP8 doivent valider 120 ECTS dans le cadre des exigences définies pour cette mention de Master et selon un programme d'études arrêté par les Responsables des deux mentions de Master (B. Ogilvie et D. Grueso) ainsi qu'en concertation avec le coordonnateur de la double diplomation (Patrice Vermeren) .

Accès en M2 : Les étudiants qui ont suivi et validé la première année d'études (60 ECTS) de la « Maestria en Filosofia » à la UNIVALLE ainsi qu'été choisis pour accomplir leur deuxième année d'études en suivant le cursus de la mention de Master « Philosophie » de l'UP8 doivent valider 42 ECTS du cursus des enseignements de M2 dans le cadre des exigences définies pour cette mention de Master et selon un programme d'études arrêté par les Responsables des deux mentions de Master (B. Ogilvie et D. Grueso) et en concertation avec le coordonnateur de la codiplomation (Patrice Vermeren). Ils présentent et soutiennent devant un jury impliquant les deux institutions un mémoire de recherches rédigé en langue espagnol auquel est joint un résumé en français (18 ECTS).

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 À UNIVALLE

Les étudiants qui suivent à l'Université Paris 8 le cursus de la mention « Philosophie » et qui ont validé 60 ECTS de ce cursus à l'issue de leur première année sont autorisés à effectuer la deuxième année de leur cursus au sein du programme de « Maestria en Filosofia » à l'Université del Valle à Cali. Le programme des cours et des activités au sein de cette formation est arrêté par le responsable de la mention

de Master (B. Ogilvie : bertrand.ogilvie@wanadoo.fr) et le coordonnateur de la codiplomation (P. Vermeren) en concertation avec le responsable colombien (D. Grueso). Il implique de suivre :

→ **3 séminaires thématiques (3 X 6 ECTS = 18 ECTS) à choisir parmi :** Historia de la filosofía antigua – Historia de la filosofía contemporánea – Historia de la filosofía moderna – Problemas de la filosofía de la estética – Teoría del apego y antropología – Problemas actuales de la filosofía – Filosofía de la comunicación : la verdad – Sociedad y racionalidad : lenguaje, ética y política – Lo subjetivo, lo intersubjetivo y lo objetivo : lenguaje, mundo de la vida y cotidianidad – Ética Eufemia – Filosofía ética y política moderna – Filosofía política contemporánea – Psicoanálisis y filosofía – Problemas actuales de la filosofía de la ciencia. La explicación científica – Orden y caos en la naturaleza – Epistemología de las ciencias experimentales. T. Kuhn -

→ **2 séminaires de recherche (2 X 6 ECTS = 12 ECTS) à choisir parmi les séminaires de recherches des équipes suivantes :** *Praxis – Daimôn – Etología y Filosofía – Analisis – Hermes – Praxis política – Episteme – Filosofía de la religión.*

→ **Mémoire de recherche (30 ECTS).** Les étudiants inscrits à ce programme élaboreront et rédigeront en français un mémoire de recherche en joignant un résumé de leur mémoire en langue espagnole. La soutenance de ce mémoire se fera dans la langue convenue entre le directeur du mémoire et l'étudiant. Le jury de soutenance comprend quatre membres. Il est constitué à parité entre les deux institutions.

Contact – Patrice VERMEREN : vermeren.patrice@gmail.com

* * *

MUTUALISATIONS D'ENSEIGNEMENTS ET AUTRES COOPÉRATIONS NATIONALES OU INTERNATIONALES

DES ACCORDS DE MUTUALISATION D'ENSEIGNEMENTS permettent d'acquérir et de valider dans le cursus du Master « Philosophie » des ECTS proposés dans d'autres formations. Ces accords ne s'appliquent pas, sauf mention expresse, aux cursus spécifiques ni aux cursus en codiplomation. De façon générale, l'autorisation de suivre et de valider des cours par voie de mutualisation d'enseignements avec d'autres formations est obligatoirement soumise à l'approbation du Responsable du Master.

- → Cours proposés par d'autre **mentions de Master de l'Université de Paris 8** : mentions de Master de l'UFR « Arts, philosophie, esthétique » (Arts plastiques et art contemporain, Arts du spectacle / Cinéma et audiovisuel, Arts du spectacle / Arts de la scène, Musique) – Science politique – Lettres – Langues, littératures et civilisations étrangères – Mathématiques et applications
- → Séminaires et cycles d'études proposés par le **Centre International d'Études sur la Philosophie Française Contemporaine** de l'École normale supérieure de Paris
- → Séminaires proposés par le **Collège international de philosophie** (Paris)
- → Cours et séminaires proposés par la mention de **Master « Sociétés, Politiques, Migrations »** de l'Université Paris 7 – Denis Diderot

ACCORDS ERASMUS

Responsable : Frédéric RAMBEAU (rambeau.frederic@aliceadsl.fr)

Le département de philosophie a passé des accords ERASMUS avec :

- → Le **Center for Research in Modern European Philosophy (CRMEP)** de l'**Université de Kingston**. Responsables : P. OSBORNE (Kingston University), E. ALLIEZ, F. RAMBEAU et A. BIRNBAUM (Paris 8).
- → L'**Institut de philosophie de l'Université Jagellone de Cracovie** (Pologne). Responsables : J. MIKLASZEWSKA (Cracovie) et S. DOUAILLER (Paris 8).
- → **Université Cà Foscari de Venise** – Département de philosophie et de Beaux Arts. Responsables : D. GOLDONI (Venise) et B. CANY (Paris 8).

CO-FORMATIONS INTERNATIONALES

Les enseignants chercheurs de la mention de Master « Philosophie et critiques contemporaines de la philosophie » contribuent aux programmes d'études d'autres formations, notamment internationales :

- → Mention de Master « La philosophie et le dialogue des cultures » en partenariat (codiplomant) avec l'**Université de l'Amitié entre les peuples de la Fédération de Russie (RUDN)**. Responsables : G. NAVET (Paris 8), P. GRECHKO (RUDN).
- → Cursus de M1 du programme d'« Études francophones du **Collège Universitaire Français de Moscou et de Saint-Petersbourg (CUF) : filière philosophie** », en partenariat international avec les Universités Paris 1, Paris 4 et l'Université d'État de Moscou-Lomonossov. Responsables : P. VAUDAY (Paris 8) G. GARRETTA (CUF).

Des accords ponctuels de mutualisation, soumis à l'approbation du Responsable de la mention de Master, permettent aux étudiants de la mention de Master « Philosophie et critiques contemporaines de la culture » de suivre et de valider des enseignements ou des activités à l'étranger :

- → **Master de Philosophie contemporaine de l'Université de Tunis** (Tunisie) : Responsables : S. DOUAILLER & P. VAUDAY (Paris 8), F. TRIKI et R. TRIKI (Université de Tunis)
- → **Maestria de l'Université d'Entre Rios** (Argentine) : Responsables : S. DOUAILLER (Paris 8), G. FRIGERIO (Entre Rios)

- → **Séminaires doctoraux ouverts aux Masters du Centre Franco-Argentin de Buenos-Aires (CFA)** : Responsable : P. VERMEREN (Paris 8).
- → **Séminaires doctoraux ouverts aux Masters de la Fundacion Polo Mercosur en association avec l'Université de la Republica** (Uruguay) : Responsables : P. VERMEREN (Paris 8) et R. VISCARDI (Université de la République)
- → **Séminaires de la Faculté des arts et de l'architecture de l'Université nationale de Bogota** (Colombie) : « Philosophie contemporaine et esthétique » (Pr. A.VEGA) : Responsables : S. DOUAILLER, E. LECERF (Paris 8), A. VEGA (Université de Bogota)
- → **Séminaires de l'Institut de philosophie de l'Université de Valparaiso** (Chili) : Responsables : P. VERMEREN (Paris 8), J. JARA (Université de Valparaiso)

Des activités susceptibles d'entrer dans le cursus de la mention de Master « Philosophie et critiques contemporaines de la culture » peuvent être proposées sur la base des relations entretenues par les enseignants-chercheurs du département de philosophie avec les institutions suivantes : *Centre d'Archives Wittgenstein* de Bergen – *Institut du Cercle de Vienne* à Vienne – *Institut de Philosophie et des Sciences Humaines* (IFCH) de l'Université de São Paulo à Campinas (Brésil) – *Université d'Etat de Rio de Janeiro* (Brésil) – *Université de Buenos-Aires* et *Instituto Gino Germani* (Programme ECOS, Argentine) – *Université nationale de Cuyo* (Argentine) – *Université nationale de San Martin* (Argentine) – *Université catholique de Valparaiso* (Chili) – *Université du Chili* (Santiago du Chili) – *Université de La Republica* (Uruguay) – *Université nationale de Colombie* (Bogota) – *Université del Bosque* (Colombie) – *Université del Valle* (Cali, Colombie) – *Université de La Havane* (Cuba) – *Université autonome de Mexico* (Mexique) – *Université autonome de Barcelone* (Espagne).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU MASTER DE PHILOSOPHIE

S	<i>Parcours Philosophie et critique contemporaine des arts et de la culture</i>	<i>Parcours Philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridiques, politiques</i>	<i>Parcours Arts, Littératures, Philosophie dans l'espace Caraïbe</i>	
S1	TRONC COMMUN : 4 EC	TRONC COMMUN : 4 EC	TRONC COMMUN : 4 EC	
	UE « Philosophie générale : anthropologie et politique » (2 EC de 8 ECTS au choix) UE « Formation aux outils méthodologiques en philosophie » (2 EC de 7 ECTS au choix)	UE « Philosophie générale : anthropologie et politique » (2 EC de 8 ECTS au choix) UE « Formation aux outils méthodologiques en philosophie » (2 EC de 7 ECTS au choix)	EC « Philosophie générale et contemporaine » (8 ECTS) EC « Théorie littéraire » (8 ECTS) EC « Épistémologies de la culture » (7 ECTS) EC « Littérature générale et comparée » (7 ECTS)	
S2	TRONC COMMUN : 4 EC	TRONC COMMUN : 4 EC	TRONC COMMUN : 3 EC	
	UE « Philosophie contemporaine : logique sociale et figures du sensible » (3 EC de 6 ECTS au choix) UE « Méthodologie de la recherche en philosophie » (1 EC de 3 ECTS au choix)	UE « Philosophie contemporaine : logique sociale et figures du sensible » (3 EC de 6 ECTS au choix) UE « Méthodologie de la recherche en philosophie » (1 EC de 3 ECTS au choix)	UE « Anthropologie des arts, des langues, des institutions » (3 EC de 4 ECTS au choix)	
	Stage ou projet tutoré (3 ECTS) Oral de fin de M1 (6 ECTS)	Stage ou projet tutoré (3 ECTS) Oral de fin de M1 (6 ECTS)	Projet de mémoire (18 ECTS)	
S3	ENSEIGNEMENTS DE PARCOURS : 4 EC	ENSEIGNEMENTS DE PARCOURS : 4 EC	SPÉCIALISATIONS : 4 EC	
	UE « Anthropologie des arts et des institutions » (2 EC de 8 ECTS au choix) UE « Logiques du sensible et épistémologie de la culture » (2 EC de 7 ECTS au choix)	UE « Philosophie contemporaine et réception critique du présent » (2 EC de 8 ECTS au choix) UE « Logique sociale et innovation » (2 EC de 7 ECTS au choix)	UE « Philo. Gén. Histoire de la pensée » (2 EC de 8 ECTS) UE Anthr. des arts, des techniques, des institutions (2 EC de 7 ECTS)	UE Approches théoriques du littéraire (2 EC de 8 ECTS) UE Écritures contemp. (2 EC de 7 ECTS)
S4	ENSEIGNEMENTS DE PARCOURS 2 EC	ENSEIGNEMENTS DE PARCOURS 2 EC	SPÉCIALISATIONS 1 EC	
	UE « Formes et figures du sensible » (2 EC de 6 ECTS au choix) Mémoire (18 ECTS)	UE « Problématisations de l'éthique et de la politique » (2 EC de 6 ECTS au choix) Mémoire (18 ECTS)	EC « Philosophie et réceptions critiques du présent » (6 ECTS) Mémoire (24 ECTS)	EC « Littératures et réceptions critiques du présent » (6 ECTS) Mémoire (24 ECTS)

--	--	--	--	--

Description détaillée du cursus de la mention de Master « Philosophie »

Le cursus de la mention de Master « Philosophie » implique de suivre et de valider pendant l'année de M1 8 cours ainsi qu'un stage ou projet personnel tutoré et de présenter dans le cadre d'une épreuve orale de fin de première année un projet de recherche. Le cursus implique de suivre et de valider pendant l'année de M2 6 cours ainsi que de rédiger et de présenter dans le cadre d'une soutenance terminale un mémoire de recherche.

Dans le souci d'équilibrer les contenus et d'offrir aux étudiants de Master une réelle liberté de parcours, définis en concertation avec leurs enseignants tuteurs et enseignants directeurs de mémoires, ainsi qu'ajustés à leurs projets personnels et à leurs sujets de recherches, le cursus complet comprend donc un tronc commun de 8 cours en première année suivi de 6 cours de spécialités à choisir la deuxième année en lien avec le sujet du mémoire. Le programme complet de M1/M2 propose, sous des contraintes limitées, un nombre important de cours au choix qui peuvent être choisis pour validation dans un quelconque des quatre semestres. Chaque cours permet de valider un EC (Élément Constitutif) valant UE (Unité d'enseignement). La liste des UE validées par l'étudiant figure sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de son cursus et en précise le parcours.

ANNÉE de M1

→ 2 cours de « Philosophie générale : anthropologie et politique » (2 X 8 ECTS =16 ECTS) à choisir parmi :

2 EC AU CHOIX SUR 34
Vermeren – La révolution comme énigme
Ogilvie – L'écriture du réel I
Pourhosseini – Georges Bataille...
Stetter – Leibniz <i>contra</i> Locke
Alliez/Lazzarato – Capital et guerres
Lecerf – Les vestiges de l'homo faber
Sardinha – Qu'est-ce que l'homme ?
Douailler – Lecture politique des pratiques sceptiques
Kullashi – Éthique et politique chez Kant
Renault – Variations hégéliennes : la voix de l'esclave
Brugère – L'hospitalité

Cany – Les Sophistes
Kullashi – L’histoire en question chez Foucault I
Marcos – Lectures de Freud : Psychologie de la vie amoureuse I
Douailler – Utopies violentes
Irrera – Foucault, l’ <i>aléthurgie</i> et la critique de l’idéologie
Vermeren - 1967 comme année philosophique
Grangé - Démocratie et dictature
Ogilvie – L’écriture du réel II
Moreau – Les pédagogies de l’émancipation
Birnbaum/Ogilvie et alii– Psychanalyse et théorie critique
Lecerf – Sous le règne de la discipline
Ogilvie – De l’indiscipline
Douailler – Formes et fonctions des médiations évanouissantes
Renault/Sibertin-Blanc – Politiques de la géophilosophie : capitalisme et colonialisme
Pingeot – Le schème généalogique/le schème fondateur
Renault – La pensée marxiste face au monde non-européen
Rettig et alii – Le sujet politique
Kullashi – L’histoire en question chez Foucault II
Marcos - Lectures de Freud : Psychologie de la vie amoureuse
Douailler – De Baudelaire à Blanqui
Naishtat – La crise de l’expérience
Vermeren – Philosophie et socialisme : L’Homme médiocre
Barra-Jover - Connaissance scientifique : le réel et la vérité

→ 2 cours de « Formation aux outils méthodologiques en philosophie » (2 X 7 ECTS = 14 ECTS) à choisir parmi :

2 EC AU CHOIX SUR 17
Barra-Jover - Connaissance scientifique : le réel et la vérité
Schmezer - Anglais pour philosophes : introduction à la philosophie analytique
Ogilvie - L’écriture du réel I
Ramond – Introduction à la philosophie moderne : la pensée et l’étendue

Mendes-Sargo - Le totémisme pour philosophe
Lecerf – Les vestiges de l’homo faber
Pingeot – Réalité, expérience, vérité
Barra-Jover – Connaissance scientifique : la méthode du discours
Irrera – L’idéologie : histoire et usages d’un concept
Moreau – Philosophie de l’éducation : l’éducation métamorphique, Paideia, Bildung
Rambeau – L’immanence et la philosophie transcendantale
Cassou-Nogues/Pingeot – Le cogito et la psychanalyse
Cany – Penser autrement avec Kierkegaard
Navet – « Un peu de temps à l’état pur » (Ricœur et Deleuze, sur le temps)
Grangé – Méthodologie : argumentation, démonstration, analyse philosophique sur le thème du conflit
Cany – Poésie et philosophie dans la Grèce antique : l’évolution de la notion de vérité
Marcos – Le discours amoureux selon Roland Barthes

→ 2 cours de « Philosophie contemporaine : logiques sociales et figure du sensible » (2 X 6 ECTS = 12 ECTS) à choisir parmi :

3 EC AU CHOIX SUR 31
Lazzarato – La « pensée 68 », le capitalisme et sa critique
Vermeren – La révolution comme énigme
Alliez – Qu’est-ce que le Pop-Art ?
Birnbaum – La philosophie comme écriture de soi : <i>Ecce Homo</i> de Nietzsche
Pingeot – Disparaître. Analyse de Shokusaï
Brugère/Buchenau – Éthique et esthétique
Cany – Préhistoire du philosophe-artiste : Schelling, Leopardi, Kierkegaard et Nietzsche
Cassou-Noguès – Les objets du transport I
Alliez/Lazzarato – Capital et guerres
Zauli – Les îles bienheureuses : Nietzsche, Camus, philosophes du midi
Cany/Poulain - Anthropologie de l’esthétique I

Birnbaum – <i>Le Maître et l'ignorant</i> de Jacques Rancière
Poulain – L'esthétisation économique du monde
Schérer – L'art comme un combat I
Mendes-Sargo – La défensive-Clausewitz et le Rojava
Prado – Sur l'art du retournement. Antiphilosophie universitaire I
Lecerf – Études transdisciplinaires d'un mythe moderne : Jekyll & Hyde
Marcos – Foucault et la peinture : le sujet du tableau (Velázquez, Manet, Magritte)
Schmezer – Anglais pour philosophes : l'éthique et la religion dans la tradition analytique
Birnbaum/Antoine : Exercices de lecture : Georges Kubler, <i>The Shape of time</i>
Rambeau – Lacan, du dire au voir (ce qui nous regarde)
Cassou-Noguès – Les objets du transport II
Ramond – La philosophie contemporaine et l'événement. Derrida et le « concept » du 11 septembre
Zauli – Lectures françaises de Nietzsche : Georges Bataille, André Gide, Albert Camus
Ramond – Peter Sloterdijk, <i>Bulles (Sphères 1) et Globes (Sphères 2)</i>
Cany/Poulain - Anthropologie de l'esthétique II
Schérer – L'art comme un combat II
Prado – Anesthétique : la « crise des fondements » et la défection de l' <i>aisthesis</i> . Le cinéma à l'épreuve de « l'esthétique négative »
Zauli – Visconti et la dimension du « trop tard »
Lecerf – Figures du double
Rambeau – Deleuze, Guattari, ou les ambiguïtés

→ 1 cours de « Méthodologie de la recherche en philosophie » (3 ECTS)

1 EC AU CHOIX SUR 16
Barra-Jover - Connaissance scientifique : le réel et la vérité
Birnbaum – La philosophie comme écriture de soi : <i>Ecce Homo</i> de Nietzsche
Ogilvie - L'écriture du réel I
Douailler – Lecture politique des pratiques sceptiques

Barra-Jover – Connaissance scientifique : la méthode du discours
Ramond – Kant : <i>Critique de la faculté de juger</i> (2 ^{ème} partie : Critique de la faculté de juger théologique
Rambeau – L'immanence et la philosophie transcendantale
Rettig et alii – Le sujet politique
Vermeren – Georges Canguilhem, de la situation actuelle de la philosophie française à la question : qu'est-ce qu'un philosophe en France aujourd'hui ?
Cassou-Nogues/Pingeot – Le cogito et la psychanalyse
Kisukidi – Religion et émancipation : reprendre le problème théologico-politique
Moreau – Éthique et éducation
Ogilvie - L'écriture du réel II
Douailler – Formes et fonctions des médiations évanouissantes
Grangé – Méthodologie : argumentation, démonstration, analyse philosophique sur le thème du conflit
Buchenau/Waszek – Allemand pour philosophes
Vermeren – Philosophie et socialisme : L'Homme médiocre
EC libre

→ **1 stage ou projet personnel tutoré (1 X 3 ECTS = 3 ECTS)** : Prendre contact avec le Responsable des stages et projets tutorés

→ **Présentation d'un écrit de fin de M1 (6 ECTS) qui peut prendre deux formes :**

- **MAÎTRISE DE PHILOSOPHIE** : Présentation devant le jury de fin de M1 d'*une étude (10000 mots)*, élaborée et rédigée en concertation avec l'enseignant-tuteur, qui clôt le cursus et permet de solliciter l'obtention du diplôme de maîtrise de philosophie ;
- **POURSUITE D'ÉTUDES EN M2** : Présentation devant le jury de fin de M1 d'un *projet de recherche (2500 mots)*, élaboré et rédigé en concertation avec l'enseignant-tuteur ou avec un autre enseignant, qui expose la recherche qui sera menée en M2.

ANNÉE de M2

PARCOURS « PHILOSOPHIE ET CRITIQUE CONTEMPORAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE » :

→ **2 cours de « Anthropologie des arts et des institutions » (2 X 8 ECTS = 16 ECTS) à choisir parmi :**

2 EC AU CHOIX SUR 17

Birnbaum/Antoine : Exercices de lecture : Georges Kubler, <i>The Shape of time</i>
Cany/Poulain - Anthropologie de l'esthétique I
Cany/Poulain - Anthropologie de l'esthétique II
Birnbaum – <i>Le Maître et l'ignorant</i> de Jacques Rancière
Poulain – L'esthétisation économique du monde
Schérer – L'art comme un combat I
Schérer – L'art comme un combat II
Marcos – Foucault et la peinture : le sujet du tableau (Velázquez, Manet, Magritte)
Pingeot – Disparaître. Analyse de Shokusaï
Cassou-Noguès – Les objets du transport I
Cassou-Noguès – Les objets du transport II
Alliez - Qu'est-ce que le Pop-Art?
Vauday – Géosophie des images
Prado – Anesthétique : la « crise des fondements » et la défection de l' <i>aisthesis</i> . Le cinéma à l'épreuve de « l'esthétique négative »
Zauli – Visconti et la dimension du « trop tard »
Marcos – Le discours amoureux selon Roland Barthes
Brugère – Foucault et les arts de l'image

→ 2 cours de « Logiques du sensible et épistémologie de la culture » (2 X 7 ECTS = 14 ECTS) à prendre parmi :

2 EC AU CHOIX SUR 15
Cassou-Noguès – Questions de topologie
Birnbaum – La philosophie comme écriture de soi : <i>Ecce Homo</i> de Nietzsche
Pingeot – Disparaître. Analyse de Shokusaï
Cany/Poulain - Anthropologie de l'esthétique I
Cany/Poulain - Anthropologie de l'esthétique II
Poulain – L'esthétisation économique du monde
Schérer – L'art comme un combat I
Schérer – L'art comme un combat II
Prado – Sur l'art du retournement. Antiphilosophie universitaire I

Prado – Sur l’art du retournement. Antiphilosophie universitaire II
Lecerf – Études transdisciplinaires d’un mythe moderne : Jekyll & Hyde
Marcos – Foucault et la peinture : le sujet du tableau (Velázquez, Manet, Magritte)
Irrera – Foucault, l’aléthurgie et la critique de l’idéologie
Birnbaum/Antoine : Exercices de lecture : Georges Kubler, <i>The Shape of time</i>
Prado – « Tu dois changer ta vie ». Théorie et pratique de l’ascèse
Vauday – Géosophie des images
Brugère – Foucault et les arts de l’image

→ 2 cours de « Formes et figures du sensible » (2 X 6 ECTS = 12 ECTS) à prendre parmi :

2 EC AU CHOIX SUR 12
Alliez - Qu'est-ce que le Pop-Art?
Brugère/Buchenau – Éthique et esthétique
Cany – Préhistoire du philosophe-artiste : Schelling, Leopardi, Kierkegaard et Nietzsche
Cany/Poulain - Anthropologie de l'esthétique I
Cany/Poulain - Anthropologie de l'esthétique II
Vauday - Géosophie des images
Schérer – L’art comme un combat I
Schérer – L’art comme un combat II
Marcos – Foucault et la peinture : le sujet du tableau (Velázquez, Manet, Magritte)
Birnbaum/Antoine : Exercices de lecture : Georges Kubler, <i>The Shape of time</i>
Rambeau – Lacan, du dire au voir (ce qui nous regarde)
Brugère – Foucault et les arts de l’image

→ **Élaboration, rédaction et soutenance d’un mémoire de recherche** (environ 40.000 mots, ou 300.000 signes) (= 18 ECTS).

PARCOURS « PHILOSOPHIE ET CONNAISSANCE DES MONDES SOCIAUX, JURIDIQUES ET POLITIQUES » :

→ 2 cours de « Philosophie contemporaine et réception critique du présent » (2 X 8 ECTS = 16 ECTS) à prendre parmi :

2 EC AU CHOIX SUR 16
Kisukidi – Décoloniser la philosophie
Mendes-Sargo – la défensive Clausewitz et le Rojava
Prado – Sur l’art du retournement. Antiphilosophie universitaire I
Périn – François Chatelet, la question de l’enseignement de la philosophie
Vermeren – 1967 comme année philosophique
Grangé – Démocratie et dictature
Ramond – La philosophie contemporaine et l’événement. Derrida et le « concept » du 11 septembre
Birnbaum/Ogilvie et alii– Psychanalyse et théorie critique
Ramond – Peter Sloterdijk, <i>Bulles (Sphères 1) et Globes (Sphères 2)</i>
Renault/Sibertin-Blanc – Politiques de la géophilosophie : capitalisme et colonialisme
Renault – La pensée marxiste face au monde non-européen
Mendes-Sargo – La société n’existe pas
Kisukidi – Négritudes : politiques, littératures, philosophies
Rambeau – Deleuze, Guattari, ou les ambiguïtés
Irrera – Les épistémologies subalternes et la critique post-coloniale
Vermeren – Georges Canguilhem, de la situation actuelle de la philosophie française à la question : qu’est-ce qu’un philosophe en France aujourd’hui ?

→ 2 cours de « Logiques sociales et innovations » (2 X 7 ECTS = 14 ECTS) à prendre parmi :

2 EC AU CHOIX SUR 12
Lazzarato – La « pensée 68 », le capitalisme et sa critique
Vermeren – La révolution comme énigme
Alliez/Lazzarato – Capital et guerres
Grangé – L’état d’exception : rapports entre la force et le droit et les limites de la philosophie
Irrera – L’idéologie : histoire et usages du concept
Brugère – L’hospitalité

Grangé – Démocratie et dictature. D'un devenir anti-démocratique de la démocratie ?
Moreau – Éthique et éducation
Moreau – Les pédagogies de l'émancipation
Lecerf – Sous le règne de la discipline
Ogilvie – De l'indiscipline
Douailler – Utopies violentes

→ 2 cours de « Problématisations de l'Éthique et de la politique » (2 X 6 ECTS = 12 ECTS) à prendre parmi :

2 EC AU CHOIX
Prado – « Tu dois changer ta vie ». Théories et pratiques de l'ascèse
Rambeau – Éthique et croyance
Birnbaum – <i>Le Maître ignorant</i> de Jacques Rancière
Kullashi – Éthique et politique chez Kant
Renault – Variations hégéliennes : la voix de l'esclave
Grangé – L'état d'exception : rapports entre la force et le droit et les limites de la philosophie
Moreau – Du souci de soi à l'éducation de soi-même
Brugère – L'hospitalité
Douailler – Utopies violentes
Moreau – Éthique et éducation
Mendes-Sargo – Max Weber et le protestantisme
Kullashi – La morale en tant que problème chez Nietzsche

→ **Élaboration, rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche** (environ 40.000 mots, ou 300.000 signes) (= 18 ECTS).

SEMAINE D'ACCUEIL

Si la présence des étudiants entrant en première année de licence est obligatoire celle des étudiants de Master ne l'est pas, mais elle est néanmoins vivement souhaité : ces journées d'études, comme tous les autres cours, sont destinées à tous et la présence des plus expérimentés ne peut qu'être profitable à tous, à eux-mêmes comme aux autres.

Du 19 au 23 septembre 2016

Salle A028

LA VIOLENCE

La semaine d'accueil 2016-2017 du département de philosophie portera sur la violence. Il s'agit pour le département d'accueillir ses étudiant-e-s à travers la pratique philosophique elle-même, en leur proposant une série de conférences autour d'un thème commun.

Le thème proposé sera abordé à travers le prisme des multiples significations que la notion de violence peut revêtir. Du latin *violentia* qui désigne l'action de *porter atteinte, attaquer, profaner, transgresser, déshonorer*, le mot violence exprime l'idée d'une atteinte non-légitime portée à quelqu'un ou quelque chose, mais renvoie aussi à l'idée d'un territoire usurpé, d'une limite franchie, que l'on ne songe qu'à la place qu'occupe la violence dans la métaphysique, comme Derrida et d'autres l'ont montré.

L'étymologie du mot « violence » révèle donc que, dès son origine, celle-ci a été identifiée au mal. Il est pourtant des situations nécessitant l'utilisation de la force, y compris une force brute, que l'on ne peut pas considérer comme étant violentes *stricto sensu*, pensons par exemple aux actes de résistance à l'oppression ou aux expressions de refus et d'indignation envers une loi injuste. De tels usages de la violence, que l'on peut qualifier de « légitimes », nous invitent à nous interroger sur l'ambivalence constitutive que celle-ci recèle et nous poussent à explorer ses limites et ses paradoxes.

Il s'agira donc d'accueillir dans notre réflexion les formes hétérogènes que la violence peut revêtir, non seulement en ce qui concerne sa dimension directement sociale et politique, mais aussi lorsqu'on tourne le regard du côté du langage, de l'esthétique et de la psychanalyse.

PROGRAMME

Lundi 19 septembre

14h : Réunion de rentrée de la Licence de philosophie

15h : Réunion de rentrée du Master de philosophie

16h : Introduction à la semaine d'accueil – Patrice Vermeren et Mazarine Pingetot, *Mémoire et violence*

Mardi 20 septembre

13h30-15h : Fabienne Brugère, *Violence et cruauté dans l'art, pourquoi ? (autour du travail d'Adel Abdessemed)*

15h30-17h : Charles Ramond, *La violence, origine et fin de l'humanité ? L'anthropologie philosophique de René Girard*

17h30-19h : David-Emmanuel Mendes Sargo, *Sur la violence : une perspective anthropologique*

Mercredi 21 septembre

13h30-15h : Ninon Grangé, *Guerre et violence: évidence ou paradoxe ?*

15h30-18h30 : Livio Boni, Matthieu Renault et Guillaume Sibertin-Blanc, *Violence et (dé)colonisation : Frantz Fanon et Gandhi*

Jeudi 22 septembre

* Journée dédiée à des présentations d'étudiants/doctorants du département

9h30-10h30 : Jean Mary et Béatrice Rettig, *La division interne*

10h45-11h45 : Audrey Hérisson, *Violences illégitimes : de la criminalité au terrorisme, une double sortie du cadre normatif de la société*

12h-13h : Gabriel Rezende, *Coup d'État constitutionnel : trois thèses sur les relations entre droit et violence*

14h-15h : Nino Ricard, *Dénoncer la violence ?*

15h15-16h15 : Marco di Palma, *La violence humaine comme constante anthropologique*

16h30-17h30 : Julien Machillot, *La violence dans la politique moderne*

Vendredi 23 septembre

13h30-15h : Éric Lecerf, *D'où se lit la violence – lectures croisées de Sorel et Weil*

15h30-17h : Barbara Zauli, « Ni victimes, ni bourreaux », *la violence et ses paradoxes*

BIBLIOGRAPHIE

Hannah Arendt, « Sur la violence » in *Du Mensonge à la violence*, Paris, Pocket, 2002 [1970].

Walter Benjamin, « Critique de la violence » [1921] in *Oeuvres*, I, Paris, Gallimard, 2000.

Friedrich Engels, *Le Rôle de la violence dans l'histoire*, Paris, Éditions sociales, 1976 [1887-1888].

http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_friedrich/role_violence_histoire/role_violence_histoire.html

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2004 [1961].

http://classiques.uqac.ca/classiques/fanon_franz/damnes_de_la_terre/damnes_de_la_terre.html

Mohandas Karamchand Gandhi, *La Voie de la non-violence*, Paris, Gallimard, 2015.

René Girard, *Le Bouc émissaire*, Paris, Le Livre de Poche, 1986 [1982].

-----, *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

Platon, *Gorgias*, GF Flammarion, 2007.

<http://classiques.uqac.ca/classiques/platon/Gorgias/platogor.pdf>

Jean-Paul Sartre, *Critique de la raison dialectique* (2 tomes), Paris, Gallimard, 1985 [1960].

Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, Genève et Paris, Éditions Entremonde, 2013 [1908].

http://classiques.uqac.ca/classiques/sorel_georges/reflexions_violence/reflexions_violence.html

Max Weber, *Le Savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003 (1919).

http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.pdf

TEXTES

Extrait de Friedrich Engels, *Le Rôle de la violence dans l'histoire*, Paris, Éditions sociales, 1976 [1887-1888].

Admettons pour un instant que M. Dühring ait raison de dire que toute l'histoire jusqu'à ce jour peut se ramener à l'asservissement de l'homme par l'homme ; nous sommes encore loin pour autant d'avoir touché au fond du problème. Car on demande de prime abord : comment Robinson a-t-il pu en arriver à asservir Vendredi ? Pour son simple plaisir ? Absolument pas. Nous voyons au contraire que Vendredi est enrôlé de force dans le service économique comme esclave ou simple instrument et qu'il n'est d'ailleurs entretenu que comme instrument.

Robinson a seulement asservi Vendredi pour que Vendredi travaille au profit de Robinson. Et comment Robinson peut-il tirer profit pour lui-même du travail de Vendredi ? Uniquement du fait que Vendredi produit par son travail plus de moyens de subsistance que Robinson n'est forcé de lui en donner pour qu'il reste capable de travailler. Donc, contrairement aux instructions expresses de M. Dühring, Robinson n'« a pas pris le groupement politique » qu'établissait l'asservissement de Vendredi « en lui-même comme point de départ, mais l'a traité exclusivement comme un *moyen pour des fins alimentaires* ». — A lui maintenant de s'arranger avec son maître et seigneur M. Dühring.

Ainsi l'exemple puéril que M. Dühring a inventé de son propre fonds pour prouver que la violence est « l'élément historique fondamental », prouve que la violence n'est que le moyen, tandis que l'avantage économique est le but. Et dans la mesure où le but est « plus fondamental » que le moyen employé pour y parvenir, dans la même mesure le côté économique du rapport est plus fondamental dans l'histoire que le côté politique. L'exemple prouve donc exactement le contraire de ce qu'il doit prouver. Et ce qui se passe pour Robinson et Vendredi, se passe de même pour tous les cas de domination et de servitude qui se sont produits jusqu'ici. L'oppression a toujours été, pour employer l'élégante expression de M. Dühring, « un moyen pour des fins alimentaires » (ces fins alimentaires étaient prises dans le sens le plus large), mais jamais ni nulle part un groupement politique introduit « pour lui-même ». Il faut être M. Dühring pour pouvoir s'imaginer que les impôts ne sont dans l'État que « des effets de second ordre » ou que le groupement politique d'aujourd'hui constitué par la bourgeoisie dominante et le prolétariat dominé n'existe que « pour lui-même », et non pour « les fins alimentaires » des bourgeois régnants, c'est-à-dire pour le profit et l'accumulation du capital.

Cependant retournons à nos deux bonshommes. Robinson, « l'épée à la main », fait de Vendredi son esclave. Mais pour y parvenir, Robinson a besoin d'autre chose encore que l'épée. Un esclave ne fait pas l'affaire de tout le monde. Pour pouvoir en utiliser un, il faut disposer de deux choses : d'abord des outils et des objets nécessaires au travail de l'esclave et, deuxièmement, des moyens de l'entretenir petitement. Donc, avant que l'esclavage soit possible, il faut déjà qu'un certain degré d'inégalité soit intervenu dans la répartition. Et pour que le travail servile devienne le mode de production dominant de toute une société, on a besoin d'un accroissement bien plus considérable encore de la production, du commerce et de l'accumulation de richesse.

[...]

Si donc M. Dühring appelle la propriété actuelle une propriété fondée sur la violence et qu'il la qualifie de « forme de domination qui n'a peut-être pas seulement pour base l'exclusion du prochain de l'usage des moyens naturels d'existence, mais aussi, ce qui veut dire encore beaucoup plus, l'assujettissement de l'homme à un service d'esclave », — il fait tenir tout le rapport sur la tête. L'assujettissement de l'homme à un service d'esclave, sous toutes ses formes, suppose, chez celui qui assujettit, la disposition des moyens de travail sans lesquels il ne pourrait pas utiliser l'homme asservi, et en outre, dans l'esclavage, la disposition des moyens de subsistance sans lesquels il ne pourrait pas conserver l'esclavage en vie. Déjà, par conséquent, dans tous les cas, la possession d'une certaine fortune dépassant la moyenne. Comment celle-ci est-elle née ? En toute hypothèse, il est clair qu'elle peut avoir été volée, c'est-à-dire reposer sur la violence, mais que ce n'est nullement nécessaire. Elle peut être gagnée par le travail, par le vol, par le commerce, par l'escroquerie. Il faut même qu'elle ait été gagnée par le travail avant de pouvoir être volée.

[...]

Considérons cependant d'un peu plus près cette « violence » toute-puissante de M. Dühring. Robinson asservit Vendredi « l'épée à la main ». Où a-t-il pris l'épée ? Même dans les îles imaginaires des robinsonnades, les épées, jusqu'ici, ne poussent pas sur les arbres et M. Dühring laisse cette question sans réponse. De même que Robinson a pu se procurer une épée, nous pouvons tout aussi bien admettre que Vendredi apparaît un beau matin avec un revolver chargé à la main, et alors tout le rapport de « violence » se renverse : Vendredi commande et Robinson est forcé de trimer. Nous nous excusons auprès du lecteur de revenir avec tant de suite dans les idées sur l'histoire de Robinson et de Vendredi qui, à vrai dire, est du ressort du jardin d'enfants et non de la science, mais qu'y pouvons-nous ? Nous sommes obligés d'appliquer en conscience la méthode axiomatique de M. Dühring et ce n'est pas notre faute si, de ce fait, nous évoluons continuellement dans le domaine dans le domaine de la puérilité pure. Donc, le revolver triomphe de l'épée et même l'amateur d'axiomes le plus puéril concevra sans doute que la violence n'est pas un simple acte de volonté, mais exige pour sa mise en œuvre des conditions préalables très réelles, notamment des *instruments*, dont le plus parfait l'emporte sur le moins parfait ; qu'en outre ces instruments doivent être produits, ce qui signifie aussi que le producteur d'instruments de violences plus parfaits, grossièrement parlant des armes, l'emporte sur le producteur des moins parfaits et qu'en un mot la victoire de la violence repose sur la production d'armes, et celle-ci à son tour que la production en général, donc... sur la « puissance économique », sur l'« état économique », sur les moyens *matériels* qui sont mis à la disposition de la violence.

Extrait de Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2004 [1961].

Le monde colonial est un monde compartimenté. Sans doute est-il superflu, sur le plan de la description, de rappeler l'existence de villes indigènes et de villes européennes, d'écoles pour indigènes et d'écoles pour Européens, comme il est superflu de rappeler l'apartheid en Afrique du Sud. Pourtant, si nous pénétrons dans l'intimité de cette compartimentation, nous aurons au moins le bénéfice de mettre en évidence quelques-unes des lignes de force qu'elle comporte. Cette approche du monde colonial, de son arrangement, de sa disposition géographique va nous permettre de délimiter les arêtes à partir desquelles se réorganiserait la société décolonisée.

Le monde colonisé est un monde coupé en deux. La ligne de partage, la frontière en est indiquée par les casernes et les postes de police. Aux colonies, l'interlocuteur valable et institutionnel du colonisé, le porte-parole du colon et du régime d'oppression est le gendarme ou le soldat. Dans les sociétés de type capitaliste, l'enseignement, religieux ou laïque, la formation de réflexes moraux transmissibles de père en fils, l'honnêteté exemplaire d'ouvriers décorés après cinquante années de bons et loyaux services, l'amour encouragé de l'harmonie et de la sagesse, ces formes esthétiques du respect de l'ordre établi, créent autour de l'exploité une atmosphère de soumission et d'inhibition qui allège considérablement la tâche des forces de l'ordre. Dans les pays capitalistes, entre l'exploité et le pouvoir s'interposent une multitude de professeurs de morale, de conseillers, de « désorientateurs ». Dans les régions coloniales, par contre, le gendarme et le soldat, par leur présence immédiate, leurs interventions directes et fréquentes, maintiennent le contact avec le colonisé et lui conseillent, à coups de crosse ou de napalm, de ne pas bouger. On le voit, l'intermédiaire du pouvoir utilise un langage de pure violence. L'intermédiaire n'allège pas l'oppression, ne voile pas la domination. Il les expose, les manifeste avec la bonne conscience des forces de l'ordre. L'intermédiaire porte la violence dans les maisons et dans les cerveaux du colonisé.

La zone habitée par les colonisés n'est pas complémentaire de la zone habitée par les colons. Ces deux zones s'opposent, mais non au service d'une unité supérieure. Régies par une logique purement aristotélicienne, elles obéissent au principe d'exclusion réciproque : il n'y a pas de conciliation possible, l'un des termes est de trop. La ville du colon est une ville en dur, toute de pierre et de fer. C'est une ville illuminée, asphaltée, où les poubelles regorgent toujours de restes inconnus, jamais vus, même pas rêvés. Les pieds du colon ne sont jamais aperçus, sauf peut-être dans la mer, mais on n'est jamais assez proche d'eux. Des pieds protégés par des chaussures solides alors que les rues de leur ville sont nettes, lisses, sans trous, sans cailloux. La ville du colon est une ville repue, paresseuse, son ventre est plein de bonnes choses à l'état permanent. La ville du colon est une ville de blancs, d'étrangers.

La ville du colonisé, ou du moins la ville indigène, le village nègre, la médina, la réserve est un lieu mal famé, peuplé d'hommes mal famés. On y naît n'importe où, n'importe comment. On y meurt n'importe où, de n'importe quoi. C'est un monde sans intervalles, les hommes y sont les uns sur les autres, les cases les unes sur les autres. La ville du colonisé est une ville affamée, affamée de pain, de viande, de chaussures, de charbon, de lumière. La ville du colonisé est une ville accroupie, une ville à genoux, une ville vautre. C'est une ville de nègres, une ville de bicots. Le regard que le colonisé jette sur la ville du colon est un regard de luxure, un regard d'envie. Rêves de possession. Tous les modes de possession : s'asseoir à la table du colon, coucher dans le lit du colon, avec sa femme si possible. Le colonisé est un envieux. Le colon ne

l'ignore pas qui, surprenant son regard à la dérive, constate amèrement mais toujours sur le qui-vive : « Ils veulent prendre notre place. » C'est vrai, il n'y a pas un colonisé qui ne rêve au moins une fois par jour de s'installer à la place du colon.

Ce monde compartimenté, ce monde coupé en deux est habité par des espèces différentes. L'originalité du contexte colonial, c'est que les réalités économiques, les inégalités, l'énorme différence des modes de vie ne parviennent jamais à masquer les réalités humaines. Quand on aperçoit dans son immédiateté le contexte colonial, il est patent que ce qui morcelle le monde c'est d'abord le fait d'appartenir ou non à telle espèce, à telle race. Aux colonies, l'infrastructure économique est également une superstructure. La cause est conséquence : on est riche parce que blanc, on est blanc parce que riche. C'est pourquoi les analyses marxistes doivent être toujours légèrement distendues chaque fois qu'on aborde le problème colonial. Il n'y a pas jusqu'au concept de société précapitaliste, bien étudié par Marx, qui ne demanderait ici à être repensé. Le serf est d'une essence autre que le chevalier, mais une référence au droit divin est nécessaire pour légitimer cette différence statutaire. Aux colonies, l'étranger venu d'ailleurs s'est imposé à l'aide de ses canons et de ses machines. En dépit de la domestication réussie, malgré l'appropriation le colon reste toujours un étranger. Ce ne sont ni les usines, ni les propriétés, ni le compte en banque qui caractérisent d'abord la « classe dirigeante ». L'espèce dirigeante est d'abord celle qui vient d'ailleurs, celle qui ne ressemble pas aux autochtones, « les autres ».

La violence qui a présidé à l'arrangement du monde colonial, qui a rythmé inlassablement la destruction des formes sociales indigènes, démolit sans restrictions les systèmes de références de l'économie, les modes d'apparence, d'habillement, sera revendiquée et assumée par le colonisé au moment où, décidant d'être l'histoire en actes, la masse colonisée s'engouffrera dans les villes interdites. Faire sauter le monde colonial est désormais une image d'action très claire, très compréhensible et pouvant être reprise par chacun des individus constituant le peuple colonisé. Disloquer le monde colonial ne signifie pas qu'après l'abolition des frontières on aménagera des voies de passage entre les deux zones. Détruire le monde colonial c'est ni plus ni moins abolir une zone, l'enfouir au plus profond du sol ou l'expulser du territoire.

La mise en question du monde colonial par le colonisé n'est pas une confrontation rationnelle des points de vue. Elle n'est pas un discours sur l'universel, mais l'affirmation échevelée d'une originalité posée comme absolue.

STAGES

U.E. PHILOSOPHER HORS-CHAMPS

Permanence Jeudi de 9h-12h

Semestre 1 et 2

6 ECTS

L'Unité d'Enseignement « Philosopher Hors-Champs » est destinée à ouvrir le cursus de la mention de Master « Philosophie et critiques contemporaines de la culture » à ce qui se constitue comme son extériorité. Il s'obtient sur projet personnel déterminé conjointement par l'étudiant et son tuteur de stage.

Philosopher hors champ, c'est se donner la liberté de réfléchir aux diverses pratiques et formations qui jalonnent la vie d'étudiant (pratiques culturelles, éducatives, associatives, militantes, politiques, etc.). Ce peut-être sous forme de stage, s'ouvrir à l'apprentissage des contraintes sociales, et aux différentes introductions à la vie professionnelle (expériences professionnelles en cours ou déjà acquises, etc.).

L'étudiant définit son projet. Il choisit son mode d'évaluation et son tuteur en dialoguant avec les enseignants du département ou en prenant contact avec la responsable de l'UE.

Le tuteur évalue le travail et valide l'UE (6 ECTS).

Les ECTS sont en général obtenus par la rédaction d'un mémoire court (entre 2500 et 5000 mots), qui présente le projet mené à bien en accord avec le tuteur responsable. D'autres formes de présentations ne sont pas exclues (audio, vidéo, performance), elles seront décidées conjointement entre le tuteur et l'étudiant.

Le Département de Philosophie peut signer des conventions de stages avec toute institution susceptible de recruter un stagiaire. Les conventions de stages sont à retirer au secrétariat.

PROPOSITIONS DE PROJETS DE STAGE DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Archives Gilles Deleuze

Travail à partir des transcriptions des cours qui seront faites par les étudiants de philosophie et d'arts plastiques. Site internet Deleuze : <http://www2.univ-paris8.fr/deleuze/>: fin des transcriptions, correction et mise en page.

En liaison avec le département d'informatique, construction d'une interface de navigation stages intensifs : 6 au 12 Février 2012 et du 4 au 10 Juin 2012

lieu : Informatique pour tous bâtiment C 207

Atelier audiovisuel : travail sur les documents audio visuels issus de Vincennes.

Montage numérique et archivage.

Contact Marielle Burkhalter : marielle.burkhalter@wanadoo.fr, et Bruno Cany.

Archéologie

L'Institut National d'Archéologie Préventive propose des stages de courte durée, 1 à 2 semaines. Il s'agit d'acquérir une méthodologie de recherche scientifique sur le terrain, dans le cadre de chantiers de fouilles archéologiques en cours notamment en Ile-de-France, Centre et Midi-Pyrénées.

Contact auprès du Département de Philosophie : Stavroula BELLOS.

Archives sonores de la lutte anti - CPE

Des archives sonores ont été constituées pendant la mobilisation anti CPE. Le travail se fera à partir des morceaux de bandes sonores dont chaque étudiant se verra confié une partie à retranscrire. L'historienne Sophie Wahnich et des étudiants de l'EHESS viendront présenter ces archives lors d'une réunion qui aura lieu le mercredi 29 novembre de 12h30 – 13 h30 salle A 028.

Contact Marie Cuillerai : mcuillerai4@gmail.com

Arts contemporains

La revue en ligne [paris-art.com](http://www.paris-art.com) dont le responsable est André Rouillé, professeur de photographie (département photo et multi-média), propose des stages de 3 mois à temps complet ou partiel (possibilité 6 mois et plus). Il cherche en particulier un modérateur du Forum et des Blogs qui vont être ouverts prochainement.

Contact avec A. Rouillé pour rendez-vous : 01 42 01 57 94 ou 06 64 26 57 63 Mail : welcome@paris-art.com. Web : <http://www.paris-art.com>

Édition, Bibliothèques & Documentations

Eric Puisais anime la *Société chauvinoise de philosophie*, et développe à Chauvigny dans la Vienne une bibliothèque d'histoire du syndicalisme et de l'anarcho-syndicalisme. Il propose un accès à ces archives pour un travail documenté et/ou une collaboration pour la constitution d'une base de données. (Éventualité de rémunération).

Contacteur : ericpuisais@wanadoo.fr

Les Cahiers Critiques de Philosophie (Revue du Département et du Laboratoire).

Secrétariat de rédaction.

Contacteur B. Cany : bruno.cany@wanadoo.fr.

Les éditions Hermann peuvent accueillir des stagiaires au service éditorial temps plein ou mi-temps pour une durée de 3 mois avec indemnisation.

Contacteur B. Cany : bruno.cany@wanadoo.fr.

La MSH Paris-Nord

La MSH Nord recrute des stagiaires pour la rénovation de la bibliothèque.

Se renseigner auprès du secrétariat du département. Ou directement auprès de M. Porchet et G. Popovici. MSH : 01 55 93 93 00.

L'Harmattan

Les éditions l'Harmattan proposent des stagiaires sur différents postes.

Se renseigner auprès du secrétariat du département ou contacter de la part de J.-L. Déotte, Virginie Hureau : 06 85 56 43 30.

La bibliothèque de Paris 8

La bibliothèque de Paris 8 propose des stages sur la section philosophie.

Contact : Département ou bibliothèque de Paris 8, Mr. Ribes Ros, webmaster.

Enseignement- Éducation

Le Cours Saint-John Perse (lycée privé) cherche des stagiaires sur des missions de surveillance et de soutien à la vie scolaire. Lieu : 3 rue de l'Eure 75014 Paris - 01 45 43 05 15.

Contact : Directeur Paul Andréo sur recommandations de B. Cany : bruno.cany@wanadoo.fr

Différents lycées de Seine Saint-Denis sont susceptibles d'accueillir des étudiants pour expérimenter l'enseignement de la philosophie en terminale.

Contacteur Marie Cuillerai : mcuillerai4@gmail.com

Épistémologie et philosophie des sciences

À travers des entretiens préparés en amont, les étudiants rencontrent des chercheurs en « sciences dures » et approchent des thèmes et concepts communs aux différentes disciplines (espace, temps, réel, virtuel, etc.).

Contacteur Alexis de Saint-Ours, asaintours@free.fr

Valorisation scientifique - Organisation d'événements culturels

L'institut du Monde Arabe propose des stages dans le cadre de son département Colloques et Manifestations.

Contacteur Zouzi Chebbi : zouzichebbi@yahoo.fr

Identité philosophique européenne

La fondation *Notre Europe* propose un stage de 3 mois indemnisé pour des chercheurs de niveau M2. Participation aux activités de recherches de la Fondation (organisation de séminaires, interventions, articles).
Contacter Marie Cuilleraï : mcuilleraï4@gmail.com

Couverture :

Autoportrait de Giambattista Tiepolo en compagnie d'un de ses fils Giandomenico, détail de la fresque qu'il réalise en 1752-53 dans le grand escalier de la Résidence des Princes-Évêques de Würzburg (Basse-Franconie, Bavière). Cette fresque, sorte de gigantesque théâtre du monde, comporte plusieurs sections, correspondant aux différents continents, ici le continent européen. Cet "autoportrait" est celui d'un Maître et de son disciple, qui est aussi l'un de ses fils. Gian Domenico qui a accompagné son père dans tous ses voyages et tous ses travaux et qui s'est mis toute sa vie au service de l'œuvre de son père, a néanmoins développé très tôt un style profondément original et énigmatique qui reflète la crise profonde qui caractérise la période de transition historique contemporaine de la vie de son père et de la sienne. Venise, leur ville d'origine, fut un empire prestigieux dont ne subsiste plus que l'enveloppe, société flamboyante peuplée de masques en sursis. Tandis que Giambattista poursuit sur sa lancée sa carrière de peintre de scènes religieuses et historiques, ses "grands récits" (Lyotard), Giandomenico crée un monde de polichinelles inquiétants qui font de la balançoire et de badauds en contemplation devant un monde nouveau qui vient, "une communauté qui vient" (Agamben) mais que ne peuvent voir ceux qui contemplent le tableau (peint en 1791, intitulé *Il Mondo Nuovo, Le Monde Nouveau*, qui n'est pas la même chose que « Le Nouveau Monde », on peut en voir une version fresque à la Ca'Rezzonico à Venise et une version toile au Musée des Arts Décoratifs à Paris : sur la droite, debout, le père et le fils figurent à nouveau, cette fois peints par le fils).



Artiste génial, que la critique contemporaine n'a pas encore reconnu. Mais son père ne s'y trompe pas : le trait, les couleurs, l'habit, le style même le situe dans un autre monde. Cet "autoportrait" est atypique : il est à la fois autoportrait et portrait de l'autre, autoportrait avec son autre, celui qui le regarde, l'observe, scrute son angoisse, l'accompagne du regard dans son avancée vers la mort, les épaules déjà tournées dans une autre direction. C'est le père qui peint, mais avec le regard du fils. Métaphore de tout rapport de transmission ? Même si son regard s'attarde avec affection et fidélité, mais non sans une certaine distance critique, il s'éloigne inexorablement. Mais on peut le dire aussi dans l'autre sens : même s'il s'éloigne inexorablement son regard reste attaché à cette source vive dont il ne pourra jamais faire abstraction. Scène baroque par excellence, jusque dans la torsion des corps et le jeu des regards, elle offre, entre autres, une certaine version de l'idée de dialectique. Aux étudiants de Master d'en poursuivre le commentaire et l'interprétation...